

OFIS store **DELL**

OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE

DELL OPTIPLEX + **IMPRIMANTE MULTIFONCTION** = **150000** FCFA

Tel.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3659 du Mardi 24 Janvier 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Archidiocèse de Brazzaville

Grand jubilé pour le 40^e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda



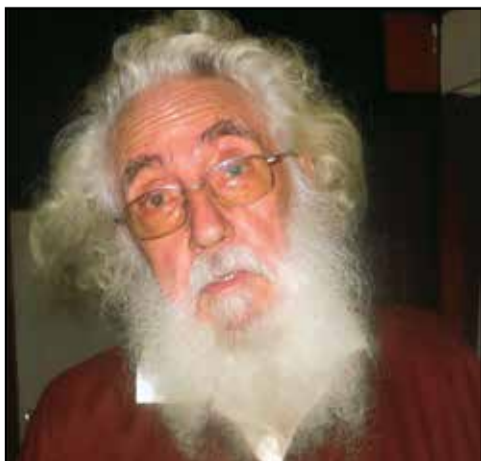
(P.10)

Conférence épiscopale du Congo

Visite de travail du Cardinal Pietro Parolin à Brazzaville
(P.10)

REPERE DEMOCRATIQUE

Les vrais démocrates doivent garder courage



Par Père Christian.

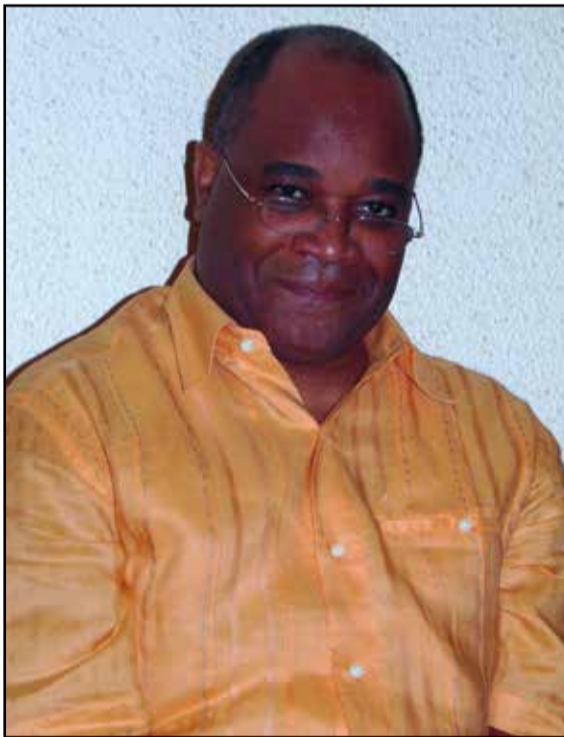
(P.15)

Dialogue en R.D. Congo

Le coup de pouce du Président Sassou-Nguesso aux évêques!

(P.3)

Tribunal de grande instance de Brazzaville



André Okombi Salissa placé à la Maison d'arrêt centrale

Déféré devant le procureur de la République, il a été inculpé de quatre chefs d'accusation.

(P.3)

Fetrasseic (Fédération des travailleurs de la science, des sports de l'enseignement, de l'information et de la culture)

Menace d'une grève générale dans deux mois, si le gouvernement...

(P.3)

Auguste Iloki, Président de la Cour Constitutionnelle

La Cour Constitutionnelle, «organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs publics»

(P.2)

Association congolaise pour la défense des droits du consommateur

Dieudonné Moussala appelle le gouvernement à ne pas engager le pays dans les A.p.e

(P.5)

Auguste Iloki, Président de la Cour Constitutionnelle

La Cour Constitutionnelle, «organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs publics»

La traditionnelle cérémonie de vœux de nouvel an, organisée mercredi 11 janvier 2017, à son siège, a permis au Président de la Cour Constitutionnelle, M. Auguste Iloki, d'interpeler, une fois de plus, les membres et le personnel à travailler pour affermir leur institution, afin qu'elle joue son rôle avec efficacité au sein de la République, surtout que la nouvelle Constitution fait d'elle, désormais, l'«organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs publics», alors qu'elle était auparavant, uniquement l'organe régulateur de l'activité des pouvoirs publics. Nous publions ci-après l'intégralité de l'allocution du Président de la Cour Constitutionnelle

**Monsieur le Vice-président de la Cour Constitutionnelle,
Mesdames et Messieurs les Membres de la Cour Constitutionnelle,
Monsieur le Secrétaire général de la Cour Constitutionnelle,
Cadres et Agents de la Cour Constitutionnelle,
Mesdames et Messieurs,**

L'année 2016 vient de se faire, allègrement, supplanter par sa sœur 2017 dont nous savourons l'avènement, à la manière des parents qui se réjouissent de la naissance de leur enfant. Comme 2016, l'année 2017 aura, assurément, son histoire faite de hauts et de bas, comme il est naturel que notre existence n'est jamais linéaire. Nous ferons, le moment venu, le bilan de 2017. Pour l'heure, contentons-nous d'esquisser celui de l'année qui vient de s'évanouir en nous cantonnant à notre secteur d'activité.

Notre institution, Mesdames et Messieurs, a fait du chemin. La Cour Constitutionnelle grandit progressivement. Il me paraît plus qu'impérieux que ses membres, cadres et agents intègrent, dans l'exercice de leurs fonctions, le processus d'affermissement de notre institution. Cela ne me semble possible que pour autant que chacun soit à sa place, dans le cadre de la hiérarchie administrative instituée. C'est, en effet, une exigence à la fois professionnelle et éthique, propre à toute société organisée et à laquelle j'invite chacun à ne jamais perdre de vue, au risque de s'illusionner.

Cet impératif n'exclut pas, loin s'en faut, l'habituelle bonne collaboration, comme nous en faisons l'heureuse expérience à travers notre travail coordonné. Je reste convaincu que ce n'est qu'ainsi que l'efficacité de notre action au service de la République doit être perçue et poursuivie.

L'image que nous sommes tenus de donner de notre institution dépend, étroitement, de nous-mêmes, de la qualité de notre travail pour la satisfaction des usagers du service public de la justice constitutionnelle. Vous conviendrez avec moi que rien ne peut motiver, au sein de notre institution, ni l'absence au travail ni l'autarcie intellectuelle consciente encore moins la léthargie administrative volontaire ou même le travail fractionnel dont le bénéfice n'est qu'individuel. C'est tout dire à quel point je tiens, courant 2017, à la pérennité de notre collaboration exemplaire, gage de la bonne qualité des échanges qui ont toujours été les nôtres, empreints de grande responsabilité.

Il est entendu que la magnanimité d'un chef ne va pas sans nécessaire rigueur. Il me paraît important de rappeler, à ceux des agents qui s'illustrent encore par une conduite en retrait de celle que doit manifester un agent de l'Etat, que passée l'étape de la pédagogie expérimentée au cours des trois derniers mois de l'année 2016, il ne pourra être décelé aucune faiblesse de ma part à faire prévaloir, en 2017, les règles prescrites par la loi n°01/82 du 7 janvier 1982 sur les règles disciplinaires applicables aux agents de l'Etat.

Mesdames et Messieurs,

Depuis le 25 octobre 2015, notre pays est, avantageusement, entré dans une nouvelle République. Dans le cadre du processus de mise en place de ses institutions, l'élection du Président de la République s'est tenue le 20 mars 2016. Institution au service de la République, la Cour Constitutionnelle a joué sa partition, non seulement à l'occasion de ladite élection mais encore, en amont, en sa qualité d'organe chargé de veiller à sa régularité, en accomplissant les actes



Auguste Iloki.

économiques et financiers. Notre institution a su rester imperturbable dans son fonctionnement ordinaire tout en assurant cette tâche extraordinaire. L'acceptation, irrévocable, des décisions de la Cour Constitutionnelle est, pour le grand bénéfice de notre pays, un encourageant motif de fierté et de satisfaction. Elle nous fortifie dans l'idée que la construction de l'Etat de droit est une œuvre jamais achevée, une quête de tous les instants et, donc, une entreprise éternelle à laquelle chacun doit, inlassablement, contribuer, car elle se trouve au carrefour de la pédagogie, de l'esprit citoyen et de la tolérance. Il ne saurait, Mesdames et Messieurs, exister de justice constitutionnelle féconde sans citoyens avisés et intéressés à s'approprier les règles de compétence et de procédure en la matière. La Cour Constitutionnelle est, pour ce faire, accessible à tous aussi bien par voie d'action et d'exception que pour consultation.

Ce rappel me paraît nécessaire au moment où se pointent, à l'horizon, les élections législatives et sénatoriales qui constituent d'autres occasions de manifestation de la consolidation de la démocratie au cours desquelles notre institution consacra toute son énergie. Il s'est, malheureusement, avéré, par le passé, que le règlement du contentieux desdites élections a laissé apparaître, de la part des citoyens qui saisissent la Cour Constitutionnelle, beaucoup de faiblesses sur le respect des règles de compétence et de procédure devant la Cour Constitutionnelle conduisant, ainsi, le juge à purger sa saisine sur des questions de forme en prononçant l'irrecevabilité des requêtes. Ces cas sont légion.

Or, la substance de l'office du juge constitutionnel réside, plutôt, dans l'appréciation des questions de fond qui lui sont soumises pour en tirer les conséquences juridiques: faire droit aux requêtes ou les rejeter.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de l'espace régional de coopération, notre juridiction est membre de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines. Cette année, du 23 au 26 avril, au Cap, en République d'Afrique du Sud, a lieu son quatrième congrès placé sous le thème: «Promouvoir l'indépendance du pouvoir judiciaire et la primauté du droit».

Membre actif de cette institution régionale, la Cour Constitutionnelle répond, toujours, positivement, dans le temps imparti, aux contributions sollicitées et attendues d'elle. Notre institution entretient, également, une collaboration féconde avec l'Association des Cours Constitutionnelles ayant en partage l'usage du français qui célèbre, d'ailleurs, son vingtième anniversaire, les 16 et 17 novembre 2017, à Paris, en France.

Notre juridiction vient de s'acquitter de sa contribution intellectuelle sur «l'Etat de droit et la justice constitutionnelle dans le monde moderne», thème du quatrième congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle qui se tiendra à Vilnius, en Lituanie, du 11 au 14 septembre 2017. En dépit de la rudesse de la situation

économique et financière, la Cour Constitutionnelle espère pouvoir participer à ces forums.

Mesdames et Messieurs,

La Constitution du 25 octobre 2015 a donné plus d'envergure au rôle régulateur de la Cour Constitutionnelle. Celle-ci est, désormais, au sens de l'article 175 alinéa 3 de ladite Constitution, l'«organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs publics» alors qu'elle était, auparavant, uniquement, l'organe régulateur de l'activité des pouvoirs publics. Il s'agit, à cet égard et à titre d'illustration, pour la Cour Constitutionnelle, de veiller, lorsqu'elle est saisie, au respect, par chacun des pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif, de ses missions constitutionnelles. Ainsi, au cas où l'équilibre institutionnel serait rompu, notamment en cas de conflit de compétence entre lesdits pouvoirs, tout intéressé pourra s'en référer à la Cour Constitutionnelle, afin qu'elle accomplisse son rôle de régulation.

Mesdames et Messieurs,

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la Cour Constitutionnelle assume, toujours, ses attributions avec dignité et responsabilité. Ses membres, cadres et agents ont pleine conscience du sens et de la portée des obligations qui leur incombent. C'est pour qu'il en soit, toujours, ainsi que je me dois de vous exhorter, quelles que soient les circonstances, à ne jamais vous en départir.

Je ne peux, jusqu'à l'instant présent, qu'éprouver une profonde fierté à travailler avec des collaborateurs dont le dévouement pour la cause de la République se vérifie au quotidien.

Comblé du rendement et de la conduite de chacun, je vous adresse mes chaleureuses félicitations et mes vifs encouragements à, toujours, maintenir le cap sans défaillir.

Je formule, donc, dans cet élan, le vœu que vous demeuriez, toujours, prompts et disponibles pour l'exécution, sans faille et avec enthousiasme, de nos missions professionnelles pour répondre, honorablement, aux attentes de la République conformément aux exigences de nos fonctions.

Aussi, ce début d'année m'offre-t-il l'occasion unique de souhaiter que 2017 vous apporte, ainsi qu'à vos familles respectives, la nécessaire bonne santé afin que dans le travail, la cohésion, la discipline et la réussite, la réalisation de vos désirs les plus ardents et de vos projets les plus chers vous comble de bonheur.

Bonne et heureuse année 2017. Merci de votre attention!

Dialogue en R.D. Congo

Le coup de pouce du Président Sassou-Nguesso aux évêques!

En séjour à Kinshasa, capitale de la R.D Congo, jeudi 19 janvier 2017, le Président Denis Sassou-Nguesso a encouragé les bons offices de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), en menant les pourparlers «à bon port», pour une sortie de crise en République Démocratique du Congo. Le Président Sassou-Nguesso a, tout d'abord, eu un entretien, en tête-à-tête, avec son homologue, le Président Joseph Kabila, avant de recevoir, dans sa suite de Kempiski Fleuve Congo Hôtel, à Kinshasa, le Premier ministre Samy Badibanga Nkita et une délégation des évêques conduite par Mgr Marcel Utambi.

C'est un véritable coup de pouce que le Chef d'Etat a donné au processus de dialogue conduit par les évêques en R.D. Congo. «Le Président Sassou de la République du Congo est l'une des personnes qui ont encouragé, dès le début, les bons offices de la Cenco qu'il a même qualifiés de dernier rempart. Il a sincèrement félicité les évêques, tout en leur demandant de bien accoster», a déclaré l'Abbé Donatien Nshole, à l'issue de l'audience.

Le Président Denis Sassou-Nguesso a offert ses bons offices, dès le début, dans le processus de dialogue entre les acteurs politiques de Kinshasa, en vue d'un compromis qui permettrait une gestion apaisée de la période post-19 décembre 2016. «Il était normal que le Président Sassou en vienne aux nouvelles et c'était l'occasion, pour les évêques, de lui faire un état des lieux de ce qui se fait maintenant et naturellement de recevoir quelques conseils de sages», a poursuivi l'Abbé Nsholé. «Il a comparé le stade actuel du travail des évêques à un bateau

qui veut accoster. Il y a toutes les manœuvres qui doivent être faites pour que l'accostage se fasse dans les bonnes conditions», a rapporté le porte-parole de la Cenco, qui a ajouté: «Rien n'est facile, mais le Président Sassou est confiant du travail des évêques. Il est optimiste que tout ira bien». Un accord global et inclusif a été conclu, depuis le 31 décembre 2016, entre le camp au pouvoir et l'opposition. Cet accord prévoit une cogestion de la transition entre toutes les parties signataires et la tenue, en décembre 2017, des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales. Selon ce compromis politique, le Président Joseph Kabila, dont le deuxième et dernier mandat a pris fin le 19 décembre 2016, reste en fonction, jusqu'à l'élection de son successeur. Cependant, les discussions sur le partage des postes rencontrent un blocage. Face à l'absence de compromis, la Cenco a sommé les acteurs politiques de conclure les travaux, le samedi 21 janvier 2017. «Raisonnement, les évêques pensent que le travail



Samy Badibanga et Denis Sassou-Nguesso.

peut être fini le samedi», a dit le porte-parole de la Cenco à la presse. Quant à ceux qui n'ont toujours pas signé l'accord politique, le porte-parole de la Cenco reste confiant et assure qu'«il y a des pourparlers avec ceux qui n'ont pas encore signé. Rien n'est perdu». Tout juste après la Cenco, le Président Sassou-Nguesso a reçu le Premier ministre de la R.D.C, Samy Badibanga. Pendant 20 minutes, les deux personnalités ont fait un tour d'horizon des questions de l'heure. «Nous avons parlé effectivement des questions d'actualité, de la question de l'accord du 18 octobre et de l'accord du 31 décembre, pour voir un peu jusqu'où peuvent amener ces discussions», a-t-il déclaré, au sortir de l'audience. Samy Badibanga fait partie de ceux qui n'ont pas encore signé l'accord du 31 décembre 2016. «On espère, tous, que l'atterrissage va se faire en douceur et qu'en définitive, il y aura un

compromis pour permettre à toutes les forces politiques de se retrouver dans cet accord et avoir un équilibre qui sera respecté en fonction des composantes en place; d'aller dans l'apaisement vers les élections et avoir une période d'accalmie jusqu'aux élections», a souhaité ce dernier. Indexé d'être parmi ceux qui bloquent la conclusion des discussions directes du centre interdiocésain, Samy Badibanga s'est justifié, en ces termes: «Ce n'est pas dans ces termes que la question se pose. C'est, d'abord, une question de différentes composantes et des différentes forces politiques. Deuxièmement : c'est une question d'intérêt politique par rapport aux forces en présence. C'est pourquoi, il faut une solution équilibrée et d'équité, où on respecte la présence et la position de chacun».

Joël NSONI

Tribunal de grande instance de Brazzaville

André Okombi Salissa placé à la Maison d'arrêt centrale

Arrêté dans sa cachette à Massengo, en banlieue Nord de Brazzaville, par les services de police, le 11 janvier dernier, l'ancien ministre André Okombi-Salissa, devenu un des leaders de l'opposition dont l'immunité parlementaire a été levée le 19 janvier dernier par l'Assemblée nationale, a été présenté à la presse, lundi 23 janvier 2017, par le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala-Oko.



André Gakala-Oko et les trois avocats d'Okombi-Salissa, dont le Sénégalais (à dr.), expulsé.

André Okombi-Salissa a été placé à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville, après avoir été présenté devant le doyen des juges d'instruction. Une information judiciaire a été ouverte contre lui, pour quatre chefs d'accusation: «détention illégale d'armes et munitions de guerre, atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, détournement des deniers publics et complicités».

Le réquisitoire introductif du procureur de la République du 21 novembre 2016 saisissait le doyen des juges d'instruction qui, par la suite, a procédé aux différents actes d'instruction. Suivant l'instruction, le magistrat instructeur a envisagé la comparution d'André Okombi-Salissa, en vertu des dispositions de l'article 64 alinéas 4 et 5 du code de procédure pénale.

Tenant compte de son statut de parlementaire, le doyen des juges d'instruction a sollicité auprès du procureur de requérir la levée de son immunité parlementaire. D'où son déferrement au parquet, après que la police judiciaire ait bouclé son enquête préliminaire. Ainsi, le procureur de la République a ouvert une information judiciaire contre lui, ainsi que les nommés Moumelé Léon et Makosso Espoir, en fuite, pour «détention illégale d'armes et munitions de guerre, atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, détournement des deniers publics et complicités». Les deux derniers chefs d'accusation viennent donc s'ajouter aux deux premiers dont il faisait déjà l'objet d'un mandat d'arrêt. «Compte tenu de l'extrême gravité des faits, j'ai requis le décernement, par le doyen des juges d'instruction, d'un mandat de dépôt à l'encontre d'André Okombi-Salissa et des mandats d'arrêt à l'encontre de Moumelé Léon et Makosso Espoir, actuellement en cavale», a expliqué André Gakala-Oko. C'est à bord d'un blindé à roue de l'unité spécialisée de la police que l'ancien ministre et député élu à Lékana (département des Plateaux) est arrivé, menotté, au parquet.

Souriant, détendu et vêtu d'une chemise marron et d'un pantalon bleu, il était serein et ne faisait que remuer la tête à la lecture de la déclaration du procureur de la République. Il était assisté de trois avocats, dont deux Congolais et un Sénégalais qui, du reste, a été expulsé et mis aux arrêts par le procureur de la République, pour avoir protesté contre les menottes placés entre les mains de son client. «Vous avez violé son intimité. Vous ne pouvez pas le présenter menotté devant la presse», a-t-il dit à André Gakala-Oko, juste après la lecture de sa déclaration et au moment où il voulait enchaîner, en lingala. «Vous êtes qui?», a rétorqué le procureur qui ne le connaissait pas. «Je suis son avocat», a répondu le Sénégalais. «Je ne vous connais pas. Est-ce que vous êtes constitué? Vous êtes un voyou. Ici, ce n'est pas le Sénégal. La police, expulsez ce type et placez-le sous mandat de dépôt!», a martelé André Gakala-Oko, visiblement en colère. Finalement, son collègue congolais, Maître Ibouanga, a tenté de calmer le procureur qui a lancé: «On se constitue devant le procureur. Chez lui, là-bas, il y a le désordre?». L'avocat sénégalais a été, finalement, expulsé du Palais de justice. Cet incident montre à quel point on est dans un dossier complexe.

Le tout sous le regard d'André Okombi-Salissa, qui a été, ensuite, conduit auprès du doyen des juges d'instruction, avant son déferrement à la Maison d'arrêt centrale.

S'expliquant à la presse, André Gakala-Oko a rappelé que la police judiciaire procède à des enquêtes soit sur les instructions du procureur de la République, soit d'office. C'est donc la police judiciaire qui, d'office, a procédé à l'enquête préliminaire dans cette affaire d'André Okombi-Salissa. «Au stade de l'enquête préliminaire opérée par la police judiciaire, le député était donc en état d'interpellation policière et non en état d'arrestation», a-t-il précisé.

Cyr Armeil YABBAT-NGO

Fetrasseic (Fédération des travailleurs de la science, des sports de l'enseignement, de l'information et de la culture)

Menace d'une grève générale dans deux mois, si le gouvernement...

Dans une déclaration publiée à Brazzaville, le 20 janvier 2017, sous forme de mise au point, et signée par son président, Basile Ngolil, la Fetrasseic (Fédération des travailleurs de la science, des sports de l'enseignement, de l'information et de la culture), syndicat relevant de la C.s.c (Confédération syndicale congolaise) a donné deux mois au gouvernement, à compter du 25 janvier 2017, pour convoquer le comité national du dialogue social suspendu depuis le 29 décembre 2015, afin d'examiner l'application des accords signés entre le gouvernement et les syndicats du secteur de l'éducation et trouver des solutions aux revendications sociales contenues dans une note explicative adressée au gouvernement. Faute de quoi, la Fetrasseic se réserve la décision de déclencher «une grève généralisée dans les secteurs de l'éducation, de la communication, de la culture, de la recherche scientifique, des sports et de la jeunesse».

Dans une note explicative publiée le 20 janvier dernier, la Fetrasseic a classé ses revendications en deux catégories: les revendications sans impact financier qui concernent la publication des statuts particuliers, l'intégration des finalistes des écoles professionnelles, la régularisation des textes d'intégration de certains agents de l'Etat et leur harmonisation. Les revendications avec impacts financiers le paiement des rappels de soldes, etc.

Revendications sans impact financier

1- Publication des statuts particuliers des secteurs de l'éducation, de l'information, de la culture, de la recherche scientifique des sports et de la jeunesse. Entendu que

les syndicalistes ne revendiquent leur publication que dans le volet administratif, un moratoire dont la durée sera arrêtée conjointement par le gouvernement et les syndicats déterminera le délai de la prise en charge effective des avantages consignés dans lesdits statuts.

2- Intégration des finalistes des écoles professionnelles et des communautaires (prestataires, bénévoles, pigistes et décisionnaires) de l'enseignement, de la communication, de la culture et de la recherche scientifique.

En ce qui concerne leur intégration ou engagement, la Fetrasseic propose ce qui suit: le budget étant annuel, il est possible de procéder par simple remplacement au niveau des mêmes postes budgétaires, sans en créer de nouveaux. Par exemple, le salaire

d'un professeur certifié de lycée admis à la retraite peut permettre de recruter au moins deux instituteurs ou plus. Donc, pour un effectif de 1000 départs à la retraite, il est possible de recruter au moins 2000 finalistes et communautaires. Il est avéré que beaucoup d'agents de l'Etat cessent leur service en cours d'année budgétaire, créant ainsi des postes vacants. A titre illustratif, nous citons le cas des 3663 enseignants admis à la retraite au Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation pour les années 2015-2016 qui pouvaient permettre de recruter 5000 ou 6000 finalistes, prestataires et bénévoles, sans attendre les quotas.

3- Régularisation des textes d'intégration de certains agents de l'Etat, adhérents de la Fetrasseic, admis à faire valoir leurs droits à la retraite qui ne détiennent que des attestations de recrutement.

4- Harmonisation des textes d'intégration des agents de l'Etat, adhérents de la Fetrasseic, admis à faire valoir leurs droits à la retraite. N.B: Les situations 3 et 4 permettront de réduire les difficultés rencontrées par les agents de l'Etat et les retards dans le dépôt de leurs dossiers à la Caisse de retraite des fonctionnaires.

5- Règlement de la situation administrative des agents de l'Etat suspendus de leur fonction de façon arbitraire par le préfet de la likouala.

Revendications avec impact financier

1- Paiement des rappels de solde d'activités des enseignants Le 28 août 2013, le gouvernement et les syndicats avaient signé un protocole d'accord, en vue d'apurer progressivement, les rappels de solde d'activités des enseignants, au plus tard à la fin de la même année. Evaluation faite, les impayés des rappels de solde d'activités dont le paiement partiel a déjà commencé, s'élèvent à 6,5 milliards de francs Cfa. Les dossiers déjà traités à la solde se trouvent à la Caisse congolaise d'amortissement, en attente de la mise en place d'une commission de pointage pour une évaluation financière. Quelques dossiers se trouvent encore à la Solde pour traitement.

2- Rappel des effets financiers dus aux promotions, suspendus de façon arbitraire par le ministre des finances, de l'économie, du budget et du portefeuille public depuis 2013.

La Fetrasseic revendique la levée de cette mesure, pour permettre aux intéressés de recouvrer leurs droits.

3- Reversement intégral des fonds de gratuité de l'année 2015-2016 aux établissements scolaires.

4- Tenue et publication des textes des Commissions administratives paritaires des Ministères relevant du secteur de la Fetrasseic.

5- Amélioration des conditions de travail et la sécurisation des établissements publics de l'éducation, de la communication et des sports.

OFIS store **DELL**

OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE

Achat en boutique, paiement comptant

DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan

150 000 F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

IN MEMORIAM

Le sachant en paix auprès du Père Tout-puissant, nous évoquons, le cœur mélancolique, mais serein, ce jour pour les dix (10) années de ton départ pour une autre existence. Ce temps qui est passé n'a pu effacer le souvenir et la douleur de ta disparition. En ce jour, nous restons unis dans l'assurance de ta présence en un monde meilleur et dans l'héritage de ton humanité généreuse et affectueuse. Nous, ta veuve, tes frères et soeurs, tes enfants et tes petits-fils, invitons la famille, amis et connaissances à avoir une pensée pieuse à ton souvenir pour les dix années déjà passées sans ta présence bienveillante sur la terre des hommes.



Adieu Papa, loin des yeux, près des coeurs.



Dernières inscriptions en Masters avant démarrage des cours le 06 février- Diplômes européens. ESCIC, une école de la Chambre de Commerce de

Pointe-Noire et de la Chambre de Commerce de Paris, délocalise:

Master MBA - Master en QHSE - Master en Contrôle de Gestion - Master en Management des Entreprises et 3ème année du Bachelor en gestion des entreprises en cours du soir.

Site: Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe-Noire.

Tél.: 06 638 85 87; 04 431 48 27- escicinfo2013@gmail.com; www.escic-cg.com

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°292/2017/BZ-C

N°-----/MFPPP/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	15862 du 28-12-16	Sect P4, bloc 16 ; Pile 2 ; Sup : 376,68m ²	20BIS, RUE MAYAMA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	NGANGA-NGABOU Charles
02	15602 du 18-11-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 23.959,40m ² soit 2ha39a59ca	VILLAGE LIFOUA	POOL	AMBETO Philippe Ludovic
03	15603 du 18-11-16	Sect BF, bloc - ; Piles 10 et 11 ; Sup : 800,00m ²	MASSENGO (IMPOH MANIANGA)	9-BZV	AMBETO Philippe Ludovic
04	14014 du 02-03-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 10,000m ²	IGNIE QUARTIER NDIBOU	POOL	AMBETO Philippe Ludovic
05	15827 du 22-12-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 438,80m ²	KINTELE	POOL	ELENDE LOFOSSO
06	15701 du 06-12-16	Sect P4, bloc 10 ; Pile 2 ; Sup : 379,84m ²	68, RUE MOUNDZOMBO	4-BZV	DIATHA née TSONO NGALA Svieta Alphonsine
07	12319 du 28-04-15	Sect AT, bloc 46 ex 152 ; Pile 25 ex 17bis ; Sup : 200,00m ²	26BIS, RUE BIDIE RAPHAËL (NGAMBIO)	4-BZV	GOUALA Joseph Fanny Manicha
08	5888 du 16-05-12	Sect I2, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 168,72m ²	QUATIER RAVIN DE LA MISSION	3-BZV	OTTO MBONGO née MANGOUTA Agnès
09	15614 du 21-11-16	Sect PA, bloc 9 ; Pile 2 ; Sup : 364,00m ²	QUARTIER MAYA-MAYA	4-BZV	MANGOUTA Agnès
10	15613 du 21-11-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 3.990,00m ²	DJIRI KINTELE	POOL	MANGOUTA Agnès
11	15626 du 24-11-16	Sect P9, bloc 103 ; Pile 11 ; Sup : 344,80m ²	132BIS, RUE DJOUE	5-BZV	GUIDIERA Makancire
12	15623 du 24-11-16	Sect P13C, bloc 36 (ex25) ; Pile 5 (ex333) ; Sup : 510,15m ²	RUE BELLOT (MOUKONDO CITE DES 17)	7-BZV	NZOUNGOU Flavi Paola
13	11260 du 31-10-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 7.431,73m ²	RAGEC	9-BZV	BATHY René Fortuné
14	15685 du 05-12-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10.000,00m ² ou 1ha00a00ca	KINTELE	POOL	KANAYI Florent
15	15895 du 30-12-16	Sect -, bloc - ; Pile 8 ; Sup : 683,50m ²	KINTELE	POOL	ONIANGUE Prince Alban
16	14822 du 24-08-16	Sect P7suite, bloc 33 ; Pile 50 ; Sup : 424,00m ²	1226BIS, RUE LOUOLO	4-BZV	BVOUKOUBA NGANIA Anasthasie Rachelle
17	15889 du 30-12-16	Sect AT, bloc 8 ; Pile 43 ; Sup : 388,08m ²	67, RUE NGABI BARTHELEMY	4-BZV	Enfants ZOULA
18	15649 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 4.950,00m ²	QUARTIER KINTELE	POOL	BIDOUNGA Anasthasie
19	15710 du 06-12-16	Sect P13C, bloc 49 ; Pile 5 ; Sup : 401,35m ²	RUE MILANDOU (QUARTIER MOUKONDO)	7-BZV	MBEMBA Jean Baptiste
20	15627 du 24-11-16	Sect P2 bloc 11 ; Pile 1 ; Sup : 788,03m ²	20, RUE BANZIRIS	3-BZV	MOUBOLO née MBOYO Henriette
21	13520 du 12-11-15	Sect -, bloc - ; Piles 3 et 4 ; Sup : 800,00m ²	MOSSAKA-CENTRE (QUARTIER OFNACOM)	CUVETTE-CENTRALE	MOLINGOU Alphonse
22	13390 du 23-10-15	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 144,76m ²	LOUKOLELA-CENTRE (QUARTIER BONGONDA)	CUVETTE-CENTRALE	MOLINGOU Alphonse
23	13521 du 12-11-15	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 300,00m ²	LOUKOLELA-CENTRE (QUARTIER BONGONDA)	CUVETTE-CENTRALE	MOLINGOU Alphonse
24	19914 du 09-09-16	Sect P14, bloc 56 ; Pile 31 ; Sup : 226,72m ²	26, RUE KEBARA	6-BZV	KAMA AYOUBA Désiré
25	15825 du 23-12-16	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 400,00m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	KOUD Augustin Guy Richard
26	15089 du 19-10-16	Sect C, bloc 11 ; Pile 03 ; Sup : 1.750,50m ²	RUE MONSIEUR QUARTIER N°1	CUVETTE	OPAH Daniel
27	14543 du 29-06-16	Sect AN, bloc 6 ; Pile 3 ; Sup : 443,53m ²	EX FERME NGAMABA (OGB)	4-BZV	Monsieur et Madame MBITSI Antoine
28	15816 du 20-12-16	Sect P13B, bloc 141 ; Pile 8 ; Sup : 393,12m ²	MOUKONDO (SONACO)	4-BZV	MAYASSI Hortense
29	15722 du 09-12-16	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 315,00m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	NSOUMBIDI née OBIA-BIA Patricia Synthia
30	15104 du 21-10-16	Sect P13, bloc 299 ; Pile 19 ; Sup : 287,00m ²	46, RUE BOHOULOU (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	MOUAMBA née KANTALAGA Marie Eugénie
31	12785 du 14-07-15	Sect I, bloc - ; Pile 01 ; Sup : 424,00m ²	RUE MBAMBOU (OWANDO)	CUVETTE	NGOKA-AYEBA Sylvère Edgard
32	15020 du 28-09-16	Sect -, bloc - ; Pile 13 ; Sup : 364,80m ²	DJIRI PONT	POOL	Solange Aurélie MACKOUBILY
33	12063 du 09-03-15	Sect P3, bloc 22 ; Pile 8 ; Sup : 296,64m ²	65BIS, RUE BATEKES	3-BZV	NTSOKO Angèle
34	15696 du 05-12-16	Sect -, bloc - ; Piles 8 et 9 ; Sup : 800,00m ²	QUARTIER KINTELE	POOL	BOUYA née ANDZOLI Lucile Berthille
35	14627 du 13-07-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10.000,00m ²	VILLAGE IMBIMI	POOL	OBAMBI EDZONGO Pierre Loup. Vanel
36	14628 du 13-07-16	Sect -, bloc - ; Piles 1, 2, 13, 14, 15 et 16 ; Sup : 2.000,00m ²	VILLAGE IGNIE PK 45	POOL	OBAMBI EDZONGO Pierre Loup. Vanel
37	14624 du 13-07-16	Sect -, bloc - ; Piles 2 et 11 ; Sup : 800,00m ²	KINTELE PEAGE	POOL	OBAMBI MOUNTOU Vanessa
38	14625 du 13-07-16	Sect -, bloc - ; Piles 9, 10 et 11 ; Sup : 1.200,00m ²	VILLAGE IGNIE PK 45	POOL	OBAMBI MOUNTOU Vanessa
39	14626 du 13-07-16	Sect -, bloc - ; Pile 13 ; Sup : 400,00m ²	DJIRI PONT	POOL	OBAMBI Pierre Klein
40	8548 du 19-09-13	Sect P7, bloc - ; Pile 1834 ; Sup : 649,15m ²	AVENUE LOUTASSI	4-BZV	Société J.E.N.I.B
41	15070 du 13-10-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.722,24m ²	VILLAGE ABO	CUVETTE	EWENGUE Jean Marie
42	15069 du 13-10-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 7.493,60m ²	VILLAGE ABO	CUVETTE	EWENGUE Jean Marie
43	15661 du 29-11-16	Sect A, bloc 51 ; Pile 2 ; Sup : 1.865,00m ²	10, RUE ALOYSE OMAMBI QUARTIER OKONGO	CUVETTE	YOKA MOUANDINGA Patricia Romy
44	15657 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 5.000,00m ²	QUARTIER LUMUMBA	PLATEAUX	S.C.I du Centre
45	15660 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 47.900,00m ²	PONT LA KOMO	PLATEAUX	S.C.I du Centre

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 19 Janvier 2017

L'Inspecteur Divisionnaire,

Claudio TSOWELA

Association congolaise pour la défense des droits du consommateur Dieudonné Moussala appelle le gouvernement à ne pas engager le pays dans les A.p.e

Initiés par l'Union européenne, pour remplacer la convention de Lomé et l'accord de Cotonou avec les pays A.c.p (Afrique, Caraïbes Pacifiques), les A.p.e (Accords de partenariats économiques) visent à instaurer un espace de libre échange commercial entre les pays de l'Union européenne et ceux des A.c.p. Mais, ayant des budgets étatiques essentiellement alimentés par la fiscalité et la douane, les pays A.c.p se montrent réticents à s'engager dans ce partenariat, craignant des effets néfastes sur leurs économies, même si l'Union européenne promet un accompagnement d'aide financière.

Au sein de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), la sous-région qui s'est montrée très réservée par rapport aux A.p.e, seul le Cameroun s'est, jusqu'à présent, engagé dans cette voie. Le pays du Président Paul Biya a signé, en juillet 2014, un accord d'étape relatif aux A.p.e, qui est entré en vigueur en août 2016. Dans le cadre de cet accord, il est prévu la suppression des droits de douane de 25% par année, pendant quatre ans, pour les produits indiqués dans l'accord d'étape. Or, par le jeu

des vases communicants, les produits européens importés par le Cameroun, avec des taxes douanières réduites, se retrouvent en circulation au sein du marché de la Cemac, qui a demandé de reprendre à zéro les négociations avec l'Union européenne, pour un engagement global entre les deux sous-régions. En conséquence, même s'ils ne se sont pas engagés dans le processus des A.p.e, les autres pays de la Cemac en subissent les effets, par le fait d'un seul, le Cameroun. C'est pourquoi, l'Association



Dieudonné Moussala.

congolaise pour la défense des droits du consommateur milite à ce que le Congo ne s'engage pas dans cette voie, si jamais certains aspects de cet accord d'étape ne sont pas revus, «pour des raisons suivantes: 1- Le Congo milite fermement pour l'intégration sous-régionale; 2- Le budget congolais est fiscal, les compensations mises en avant par l'Union européenne restent incertaines; 3- Le Congo

est dans un programme de développement dont l'axe principal est la création des Zones économiques spéciales; 4- Le Cameroun a signé, en lieu et place des autres Etats de la Cemac, l'accord d'étape, sans en avoir reçu mandat; 5- Un accord est, entre parties, le résultat d'un consensus ce qui est contraire à l'attitude affichée par l'Union européenne», souligne Dieudonné Moussala, dans sa correspondance au Premier ministre.

La crainte des pays du Sud tient, surtout, dans les menaces qui pèsent sur les secteurs industriels et agricoles, peu compétitifs par rapport aux produits européens. L'exemple des pays s'étant engagés dans les accords de libre-échange et qui ont vu ces deux secteurs être plongés dans le marasme a renforcé leurs réticences. En tout cas, Dieudonné Moussala propose au gouvernement de recourir à un référendum, pour que le peuple décide lui-même, au cas où il est tenté de s'engager dans la voie des A.p.e.

Joël NSONI

Icaci (Institut congolais de l'audit et du contrôle internes) Nouer de nouveaux partenariats au cours de cette année

L'Icaci (Institut congolais de l'audit et du contrôle internes), une organisation de la société civile, a tenu, samedi 14 janvier 2017, à l'Hôtel Verda Politan, à Brazzaville, son tout premier conseil d'administration de cette année 2017, sous le patronage de son président, Etienne Koti. Au cours des travaux, les membres du conseil d'administration ont adopté, outre le rapport d'activités 2016 et le programme d'activités de cette année, le budget annuel de l'institut fixé à 12 millions 150 mille francs Cfa, pour développer de nouveaux partenariats.



Les membres du conseil d'administration, pendant les travaux.

A la lumière des débats, les membres du conseil d'administration de l'Icaci ont pris l'engagement de positionner leur organisation au plus haut niveau des structures d'appui à la bonne gouvernance des entreprises et des organisations.

Sur le plan national, l'Icaci a entamé des négociations de partenariat avec l'Institut d'administration des entreprises de Brazzaville pour l'organisation des séminaires, la formation continue, la recherche et la promotion de l'audit et du contrôle internes au Congo.

Sur le plan des relations avec les instituts étrangers, l'Icaci développe, depuis huit ans déjà, un partenariat avec l'Institut français de l'audit et du contrôle internes, notamment dans le domaine du perfectionnement, à travers les séminaires de formation qu'il offre aux professionnels de l'audit et du contrôle internes et d'autres fonctions de contrôle.

Ouvrant les travaux, Etienne Koti a rappelé que «l'Institut congolais de l'audit et du contrôle internes aura dix ans en juin 2017». «Nous avons vécu, mais nous avons tenu ferme jusqu'aujourd'hui. Nous pouvons dire, désormais, que nous avons une certaine expérience de l'organisation et que nous voulons passer à une nouvelle étape. Cette étape commence à l'entrée de cette année 2017. Cette année est l'année du «progrès par le partage. Nous vous invitons à nous rejoindre et à soutenir nos efforts», a-t-il lancé.

Selon lui, les visions d'émergence des pays africains sont légitimes. Mais l'émergence ne se fera que si les Nations intègrent, dans leur vision, la bonne gouvernance. Sur ce plan, l'audit interne a un rôle à jouer et ce rôle est d'autant plus important qu'il concerne la gestion des menaces qui empêcheraient la réalisation de ces visions.

Il faut rappeler que le conseil d'administration, conformément aux dispositions statutaires, élabore la politique de l'institut dans le respect du cadre de référence de la profession de l'audit interne. L'Icaci est une association de droit congolais à but non lucratif créée en juin 2007. Il a pour but de représenter la profession d'audit interne, de promouvoir son développement, d'aider les auditeurs internes, pour mieux participer à la bonne gouvernance des entreprises et des organisations. Ainsi, ses missions sont: d'être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des organisations professionnelles des institutions réglementées et des régulateurs; d'améliorer la crédibilité des services d'audit interne et le professionnalisme des auditeurs internes; d'encourager la recherche et la diffusion de «livrables»; de coopérer avec les universités, les grandes écoles, les entreprises et les organismes professionnels; d'être à l'écoute de leurs attentes et préoccupations; et de prendre la défense des intérêts de la profession.

L'Icaci est affiliée à l'Ufai (Union francophone de l'audit interne), qui est un organisme fédérateur de l'espace francophone de l'audit interne, lequel est lui-même affilié à I.i.a (Institute of internal auditors). C'est un organisme de vocation mondiale, dont le siège est aux Etats-Unis d'Amérique.

Philippe BANZ

A.p.p (Actions et perspectives plus)

Sensibiliser les jeunes sur les enjeux de la Z.e.s Oyo-Ollombo

L'A.p.p (Actions et perspectives plus), une association socio-économique œuvrant pour le développement du district d'Ollombo, dans le département des Plateaux, a organisé, samedi 14 janvier 2017, au restaurant Bar Otina, à Ollombo, le premier séminaire de sensibilisation de la jeunesse sur les enjeux de la zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo. Animé par Jean-Bienvenu Dinga, enseignant à la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien Ngouabi, ce séminaire qui s'est déroulé sous le patronage d'Emmanuel Oko, avocat et président de l'A.p.p, a connu la participation de trois cents jeunes.



Emmanuel Oko (3e, de la g. vers la dr), pendant le séminaire.

L'ouverture du séminaire organisé par l'A.p.p à Ollombo a été rehaussée de la présence des autorités locales, notamment le sous-préfet, Benjamin Yela, la secrétaire générale de la communauté urbaine d'Ollombo, Mme Laurentine Youlou, le proviseur du Lycée, Emmanuel Débi, le président du comité des sages, Constant Ibara-Go. En organisant ce séminaire, Emmanuel Oko a voulu conscientiser les jeunes du district d'Ollombo sur l'importance, pour leur avenir, de la construction de la zone économique spéciale Oyo-Ollombo, en termes d'opportunité d'emplois.

Dans son allocution, à l'ouverture du séminaire, il a rappelé que la mise en place des Zones économiques spéciales (Z.e.s) au Congo constitue un des piliers de la politique ambitieuse de développement du Congo du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui consiste à faire du Congo un pays émergent, à l'horizon 2025. Une zone économique spéciale est un espace d'accueil d'activités économiques. Sa vocation



Emmanuel Oko saluant les joueurs des deux équipes d'Ollombo, avant le match.

est d'offrir un ensemble d'infrastructures et de services qui assurent aux entreprises les meilleures conditions d'exercice de leurs activités. Selon lui, la zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo couvre une superficie de 760.318 hectares, consacrée aux activités répertoriées comme suit, en dix groupes: la production de cultures alimentaires et de rente; l'élevage du bétail; la transformation des produits agricoles-catégories comestibles; la sylviculture; la pisciculture;

les services commerciaux; le tourisme; la recherche et les services financiers. Pendant le séminaire, le conférencier a insisté sur la formation qualifiante des jeunes, pour ne pas manquer cette opportunité qui s'ouvre à eux. Il a indiqué qu'avoir un métier en main, c'est une garantie pour son avenir. Il a appelé les jeunes à ne pas être complexés, car il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens. Le séminaire a été un grand moment de sensibilisation

sur les questions économiques, dans un contexte marqué par la chute du prix du baril de pétrole et la volonté des pouvoirs publics de réussir la diversification de l'économie nationale.

Pendant les échanges, nombreux sont ceux qui ont salué l'initiative prise par l'A.p.p d'organiser ce séminaire qui, selon eux, est une grande première dans leur district. Aussi ont-ils demandé au président Emmanuel Oko de leur amener des formateurs, pour des séances pratiques, afin qu'ils apprennent les métiers sur place à Ollombo. Parce que, pour certains, ils n'ont pas de moyens de partir à Brazzaville et financer la formation.

Rappelons que, outre le séminaire, l'A.p.p a organisé une opération de salubrité, à la sous-préfecture d'Ollombo, qui a connu une grande mobilisation. Un match de football opposant les deux équipes d'Ollombo a débouché sur une victoire de l'équipe Espoir d'Ollombo face à celle de l'A.p.p sport (1-0). Le deuxième séminaire de sensibilisation est prévu début mars prochain.

Pascal-Azad DOKO

Coup d'oeil en biais

Missanvi, un village qui était devenu un repère des hommes de Ntumi

Un des villages les plus peuplés du district de Kindamba (département du Pool), Missanvi est aujourd'hui un village désert. Dans notre livraison du mardi 10 janvier 2017, nous avons parlé de l'opération militaire dans ce village. Un complément d'informations laisse savoir que cette opération, qui visait un groupe armé constitué par les hommes de Ntumi, a fait au total sept morts, parmi lesquels une dame, connue pour être une maîtresse d'un ninjas-nsiloulou, et dont la maison servait, selon certains témoignages, de repos et de cache d'armes aux amis de son compagnon. Toujours selon ces témoignages, l'armée avait prévenu la population, de ne pas être complice des rebelles de Ntumi. Or, Missanvi était devenu une sorte de base-arrière des ninjas-nsiloulou qui, après les braquages et autres actes de terrorisme perpétrés sur la route lourde Brazzaville/Pointe-Noire, et sur la route Mindouli-Kindamba, s'y repliaient pour retrouver une vie normale, en se mêlant à la population qui, elle, ne les dénonçait pas. On se souvient du braquage et de l'incendie d'un camion de l'ancien député Jean-Paul Matsima, le 15 novembre 2016, par un groupe d'une vingtaine de bandits armés, à hauteur de l'entrée de la forêt de Bangou, sur la route Mindouli-Kindamba. Certaines marchandises se seraient retrouvées dans ce village qui semble avoir payé sa complicité avec les groupes armés du pasteur Ntumi.

Les proches de Ghys Dombé Bemba s'inquiètent du régime particulier qui lui est infligé

Selon les proches du directeur de publication du journal Talassa, Ghys Fortuné Dombé Bemba, incarcéré à la Maison d'arrêt de Brazzaville pour «complicité avec le pasteur Ntumi», celui-ci leur a confirmé qu'il est «dans une cellule sans lumière, isolé des autres détenus avec interdiction de lire, d'écrire ou d'être visité, qu'il ne mange pratiquement pas et qu'il est très affaibli, par ce traitement particulier qu'on lui impose, alors qu'il n'y a rien dans le dossier de l'accusation. Aucun élément ne le relie avec le révérend Ntumi: pas d'enregistrement audio, pas de photographie, pas de témoignages». Depuis, ses proches sont inquiets de ce régime particulier qui lui est infligé et craignent pour sa santé. Ils entendent interpeller les organisations des droits de l'homme, au niveau national et international, pour plaider sa cause.

Des taxis électriques, mais non peints en vert-blanc

Après les bus électriques, la société Blue Congo a mis en circulation, depuis quelques mois, des taxis fonctionnant à l'électricité. Les chauffeurs, bien habillés, ont bonne mine et, visiblement, ils affichent une bonne tenue devant les clients. Ils sont souriants et accueillants. Cependant, certains Brazzavillois se demandent pourquoi ces taxis font-ils exception, en n'arborant pas les couleurs vertes et blanches qui caractérisent le transport en commun dans la ville-capitale. Ces taxis sont aussi prioritaires sur certains axes où, d'ordinaire, les taxis n'ont pourtant pas accès, tel que devant la Morgue municipale de Brazzaville.

Cacophonie au sein du gouvernement Mouamba?

De plus en plus des voix s'élèvent au sein de la majorité présidentielle, pour dénoncer ce qu'ils appellent le manque de cohésion au sein du gouvernement Mouamba. Des ministres sont accusés d'avoir entretenu la «cacophonie» dans leurs réactions et comportements, ces dernières semaines, et cela gêne certains milieux du pouvoir. Ceux-ci sont étonnés, par exemple, qu'un ministre ait réagi en solo, pour demander que des responsabilités soient établies, suite au fiasco du dernier voyage du Président de la République aux Etats-Unis, pour rencontrer Donald Trump, alors qu'il n'était pas encore investi dans ses fonctions. Pour eux, c'est une note «discordante», comme si son auteur appartenait à une autre équipe gouvernementale. Et cet autre ministre ayant contredit, avant lui, son collègue à l'assemblée nationale, au sujet du «compte des réserves pour les générations futures» est logé dans le même panier. On peut aussi évoquer l'incident survenu à Pointe-Noire où des importateurs chinois de ciment ont été menacés d'arrestation par un ministre, alors qu'ils ont des autorisations du Ministère du commerce, pour l'importation de cette denrée. Pour la majorité présidentielle, un ministre doit faire un choix: se taire ou parler d'une même voix.

La chaîne de télévision parlementaire en pleine expérimentation

Le paysage télévisuel national s'est enrichi d'une nouvelle chaîne de télévision: la Chaîne parlementaire nationale. Celle-ci a commencé à diffuser ses programmes, occasionnellement. En dehors de la retransmission en direct des séances plénières de l'assemblée nationale, la chaîne diffuse, surtout, des documentaires. La création de la radio et de la télévision parlementaires est un vieux projet qui date du milieu des années 2000. Importé depuis 2008, le matériel de cette chaîne de télévision et de la radio est resté au Palais des congrès, pendant des années, sans être installé. Coordonné par notre confrère, Mavoungou-Ibéné, la Chaîne de télévision parlementaire est en pleine phase d'expérimentation. On peut dire, enfin, que ce projet est en voie d'être réussi.

Des obstacles qui causent la mort sur le tronçon de route Pointe-Noire-Dolisie

La route nationale n°1, dans son tronçon Pointe-Noire Dolisie, long de 163 kilomètres, présente de nos jours un danger de mort pour les usagers. En effet, les épaves des voitures accidentées et les conteneurs et grumes abandonnés le long de la voie, constituent un véritable danger de mort pour les véhicules qui y roulent, surtout la nuit et en cette période pluvieuse. Tenez! Le 3 décembre 2016, un camion porte-conteneur a percuté de plein fouet l'épave d'une voiture abandonnée et a été projeté dans le ravin vers Pougna, dans le district de Mvouti. Un autre accident similaire s'est produit, le 6 janvier 2017, vers Les Saras, causant ainsi deux morts et des dégâts matériels importants.

C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool)

Don de vivres aux déplacés des districts de Kindamba et Vindza

Dans le cadre de sa volonté d'assister les populations déplacées du Département du Pool, la cellule de veille mise en place par le C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool) a procédé, dimanche 22 janvier 2017, au Bar Bababoum, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, à la remise de don de vivres aux populations déplacées des districts de Vindza et Kindamba, pour un total d'environ six cents personnes. Ce don a été remis par Adolphe Ntari, président du secrétariat technique de la cellule de veille du C.c.a.s, en présence de l'administrateur-maire de Bacongo, Dr Simone Loubienga, des membres de ce secrétariat technique, et réceptionné par les députés suppléants des deux districts.



Dr Simone Loubienga (au milieu).

Dans le mot qu'il a prononcé, Adolphe Ntari a rappelé l'engagement des cadres ressortissants du Pool, exprimé dans la déclaration publiée le 1^{er} octobre 2016, connue sous le nom de «Déclaration du Ledger», «qui a non seulement contribué à mobiliser l'opinion nationale contre les actes posés par les ennemis de la paix, mais également demandé au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et au gouvernement, de prendre les dispositions nécessaires qui s'imposent pour ramener la paix, l'ordre et la sécurité dans cette partie du pays».

La cellule de veille du C.c.a.s, qui travaille à accompagner le gouvernement dans le rétablissement de la paix, de la sécurité et de l'ordre public dans le Pool, souhaite que les populations déplacées regagnent leurs localités dans le Pool. «Mais, pour atteindre cet objectif, il faut que tout le monde y apporte

sa contribution, parce qu'on ne peut vouloir d'une chose et son contraire», a dit Adolphe Ntari qui a exhorté les ressortissants du Pool à ne pas écouter les «ragots» qui se disent à propos de la situation dans le Pool. «Chers parents, n'écoutez pas ceux qui persistent à vouloir vous faire croire que la situation que vous vivez actuellement est une opération montée de toutes pièces par les pouvoirs publics contre le département, étant donné que vous connaissez les vrais auteurs des violences et nombreux parmi vous les ont vus, croisés, voire vous ont torturés ou frappés», a-t-il déclaré, en précisant, dès l'entame de son discours: «Vous êtes les victimes innocentes des violences perpétrées par Ntumi et ses adeptes, depuis le 4 avril 2016».

Intervenant en kituba, l'administrateur-maire, Dr Simone Loubienga a insisté sur la paix. Adolphe Ntari a rappelé que le C.c.a.s avait déjà fait le même



Une vue du don.

geste à l'égard des déplacés du district de Mbanza-Ndounga et de Mayama, à travers leurs élus. Le tour reviendra très prochainement aux déplacés des districts de Mindouli, Goma-Tsétsé et Kinkala. Ces dons de vivres sont collectés auprès

des personnes et des sociétés qui affichent leur bonne volonté de soutenir les populations du Pool en détresse.

J.M.

Point de vue

Comment en finir avec le phénomène criminel de «bébés noirs»?

Depuis près de deux ans, sévit, au Congo et plus particulièrement dans nos grandes agglomérations, un phénomène, dit «bébés noirs». Il s'agit d'un ramassis d'individus violents, généralement âgés de 11 à 17 ans, qui opèrent en bandes organisées, de jour comme de nuit. Du vol au meurtre, en passant par les coups et blessures volontaires, ces crapules écervelées sèment la terreur et la désolation, au préjudice des paisibles populations.

Quelles en sont les causes? Cette nouvelle criminalité traduit le déracinement social de ces jeunes illuminés dont la perte des repères sociologiques qui fondent le

bien vivre ensemble découle sans doute de la crise de moralité, de l'irresponsabilité des parents, de l'échec scolaire et du manque de loisirs dignes d'occuper positivement



Par Odilon Obami.

la jeunesse en lui procurant la joie de vivre en société. Quelles en sont les solutions? Face à l'ampleur exponentielle et inquiétante de ce fléau, il est impératif que les pouvoirs publics fassent preuve de fermeté pour le combattre. Aussi, serait-il souhaitable que tout le monde y contribue. Car, en tant que phénomène social de grande envergure les solutions pour y remédier doivent être recherchées dans une approche transversale et non sectorielle. Ainsi, de l'Etat aux parents en passant par les associations et toutes les autres forces vives de la Nation, tout le monde doit participer à l'éradication de ce fléau. Par conséquent, il faut agir en amont, par la prévention et en aval, par la répression. A titre préventif, il faut mettre l'action sur l'éducation sous toutes ses formes. D'abord, celle des parents et des associations

culturelles et religieuses. Ensuite, celle de la Nation au moyen du civisme. Enfin, l'Etat doit mettre des moyens pour construire des centres éducatifs fermés, afin d'encadrer et de resocialiser ces jeunes paumés dont la plupart sont des mineurs. Il doit aussi construire des centres de loisirs à l'échelle nationale, afin d'occuper positivement les jeunes pour les détourner des bars et autres lieux mondains qui pervertissent leurs mentalités. En attendant, il faut déployer des patrouilles de police dans les zones sensibles. A titre répressif, il faut appliquer tout l'arsenal juridique qui fonde le droit positif congolais. Il s'agit, notamment, de la mise en jeu de la responsabilité des parents, de l'application de la loi Potignon du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo qui s'ajoute à d'autres dispositions légales en vigueur depuis les années 60. Ces textes juridiques interdisent, par exemple, aux enfants mineurs de fréquenter les dancings et débits de boissons ou de circuler ou paraître dans les lieux publics entre 20h et 5h du matin. Ainsi, les pouvoirs publics peuvent décréter un couvre-feu qui interdit aux mineurs de traîner dans les rues entre 20h et 5h du matin jusqu'à nouvel ordre. Enfin, il faut faire évoluer notre Code Pénal en abaissant la majorité pénale de 18 à 15 ans. Car, l'une des causes de l'impunité pénale de ces jeunes voyous est liée au fait qu'ils sont pour la plupart des mineurs.

Odilon OBAMI

ISP Imprimerie Saint-Paul
 S.A. au capital de 24.250.000 C.F.A. - R.C.M. N° 02-04027 - N.I.J. 20007-100000701650
 Siège social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur
 B.P. 233 - T4 - (00 242) 68 672 43 27
 E-mail: info@isp2016@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
 L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:
 * impression de toutes cartes confondues
 * impression des calendriers
 * conception des logos
 * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
 * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Journée panafricaine des postes

«L'Afrique doit se réappropriier le secteur postal»

La 37^e journée panafricaine des postes a été célébrée, mercredi 18 janvier 2017, sur le thème: «La poste: infrastructure essentielle pour le développement du commerce électronique en Afrique». A Brazzaville, le ministre des postes et télécommunications, Léon-Juste Ibombo, a effectué une visite guidée de quelques bureaux de la poste congolaise, en compagnie de Mme Brigitte Olga Ida Otilde Manckoundia, directrice générale de la Sopeco (Société des postes et de l'épargne du Congo), de quelques cadres de son cabinet et de cette société.

La date du 18 janvier marque la création, en 1980, de l'Upap (Union panafricaine des postes), par l'Union africaine. A la fin de la visite guidée des services postaux, qui comportent une innovation, notamment l'ouverture d'une boutique numérique assurant le commerce électronique appelée «e-butik», pour acheter tous les produits à l'extérieur du pays, le ministre Léon-Juste Ibombo a donné le sens de cette journée panafricaine des postes. «L'Afrique doit se réappropriier le secteur postal», a-t-il dit, au regard du développement rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication. «Notre satisfaction sera beaucoup grande, lorsque les Congolais se réapproprient le secteur postal. Il faut trouver des nouvelles formules qui permettront à ce que nous, les Africains, nous nous réappropriions le secteur postal. Ce secteur fait

que les populations se retrouvent pour échanger. Aujourd'hui, c'est à nous, maintenant, de chercher à réinventer une nouvelle poste avec de nouveaux produits. Nous sommes, par exemple, contents du partenariat entre e-butik et la poste congolaise. C'est un partenariat qui permettra à ce que les Congolais puissent venir commander des produits à travers le monde, les produits qu'ils désirent ou qu'ils voient à la télévision. On peut les faire livrer et payer ici au Congo, directement», a dit le ministre. Pour sa part, Mme Manckoundia s'est félicitée des efforts accomplis par la Sopeco. La modernisation du secteur postal permet la satisfaction des clients, des entreprises et d'autres partenaires, avec pour but de favoriser la croissance et de créer de la richesse pour tous les citoyens. Signalons qu'à l'occasion de cette journée, le secrétaire général de



Léon-Juste Ibombo et Mme Brigitte Olga Ida Otilde Manckoundia.

l'Upap, Younouss Djibrine, a publié un message dans lequel il indique que le thème choisi cette année s'inscrit dans la droite ligne des objectifs postaux prioritaires, identifiés par l'ensemble des régions du monde, lors de leurs conférences stratégiques respectives organisées en 2015 et adoptées dans la stratégie postale mondiale d'Istanbul, par le 25^e congrès de l'Upu (Union postale universelle). En outre, ce thème rime fort bien avec la nouvelle vision du secteur postal intitulée «Vision 2020», bâtie sur trois piliers, à savoir: innovation, intégration et inclusion. Par ailleurs, au niveau africain, ce thème s'intègre parfaitement dans la vision 2063 de l'Union africaine, de même que dans les objectifs

du développement durable des Nations unies, en ce qui concerne notamment les volets d'intégration, d'inclusion socio-économique et de facilitation des échanges. La poste peut s'enorgueillir d'un vaste réseau de proximité sans pareil et fortement interconnecté à l'échelle mondiale. «Nous nous attelons, actuellement, à élaborer un projet concret de développement et de mise en œuvre de plateformes virtuelles de commerce électronique, ainsi que de systèmes intelligents de stockage et de distribution dans chacune de nos cinq régions africaines», a poursuivi Younouss Djibrine.

Philippe BANZ

In memoriam

Il y a quatre ans, disparaissait Alexandre Denguet-Attiki

A l'approche du 30 janvier 2017, j'ai le cœur serré, de me rappeler le décès brutal de mon Frère, Alexandre Denguet-Attiki. Il est difficile d'effacer de ma mémoire une personne si attachante. Depuis la tendre enfance, nous sommes liés par mille attaches. Alexandre portait le patronyme de mon grand-père maternel. Il adjoignit, plus tard, celui de son père Attiki. Mon grand-père facilita l'union entre Attiki et l'une de ses cousines. Attiki était, selon les témoignages, un gaillard au teint fort clair.

Dans les années 50, Alexandre, garçon filiforme, m'entraînait dans ses pérégrinations, pour explorer les bords de la rivière Lepana, devenu le Kuyu par la volonté des colonisateurs, ainsi que la brousse autour du village Fort-Rousset. Nous pêchions à la ligne et tendions des pièges.

Cadre à la Caisse nationale de prévoyance sociale

Il fut admis à l'Ecole régionale laïque de Fort-Rousset, en compagnie du futur général Opango devenu Yhombi-Opango. Alexandre perdit, tôt, son père et eut le choix de vivre chez ses nombreux oncles: Charles Itoua, Albert Epondet, Joseph Okombi et de son beau-frère Flavien Bongo, chef du quartier Poto-Poto. Il alla au Lycée Savorgnan De Brazza. En 1960, il entra à la Caisse nationale de prévoyance sociale qui lui offrit des opportunités de formation, plus particulièrement à l'Ecole supérieure de sécurité sociale, à Lyon (France). Il y fit une brillante carrière et gravit ainsi tous les échelons, de chef de service à directeur général.



Alexandre Denguet-Attiki.

Humble et modeste

Des années durant, nous le voyions en compagnie des gens de modestes conditions. Deux d'entre eux nous ont permis de toucher la profondeur de ses amitiés: Georges Tsambi Lefoua, menuisier sans atelier, et Ndinga de l'Etoile, préposé aux travaux de nettoyage au Service d'hygiène générale de Brazzaville. Ils étaient ses compagnons de route. Ils dévissaient des heures durant dans la langue de notre terroir. Nous les voyions heureux, épanouis. Ses compagnons n'ont pas été, tous, des cadres ni des gens fortunés. Dans sa simplicité habituelle, Alexandre préférerait vivre au célèbre 67 rue Bakoukouyas, à côté du marché de Moungali et du bruit incessant du bar Akondzo. Pourquoi célèbre? Son domicile a vu régulièrement passer les Présidents Marien Ngouabi, Joachim Yombi-Opango et Denis Sassou-Nguesso.

Ministre, diplomate et directeur général

En mai 1970, il est nommé conseiller à l'ambassade du Congo à Paris, auprès de l'ambassadeur Bazinga. A l'issue de la session du comité central de décembre 1971, il devient ministre du travail et en avril 1972, il occupe cumulativement cette fonction avec celle de ministre de la justice, garde des sceaux. Le 9 janvier 1975, il est nommé ministre du travail et de la prévoyance sociale, chargé de l'industrie. Son expérience au Conseil économique et social et à la Caisse nationale de prévoyance sociale l'avait familiarisé avec les milieux industriels. De 1976 à 1978, on lui confia la direction générale d'une des plus grande entreprise d'Etat de l'époque, l'Ofnacom (Office national du commerce) qui était chargée du commerce. De 1978 jusqu'en 1979, il repartit en France comme ambassadeur plénipotentiaire, avec juridiction en Espagne, et au Royaume-Uni. De 1979 à 1983, il revint à la Caisse nationale de prévoyance sociale. Il rejoignit de nouveau Pointe-Noire pour diriger une entreprise stratégique, l'Office congolaise des bois (O.c.b) de 1984 à 1989, en qualité de président directeur général. En 1989, il est nommé commissaire politique de la région du Kouilou, jusqu'à la Conférence nationale de 1991.

Militant du P.c.t

Au congrès constitutif du Parti congolais du travail, en décembre 1969, il fut désigné membre suppléant du Comité central. Alexandre consacra son énergie au P.c.t. Il fut régulièrement membre du Comité central puis du Bureau politique. Il a vécu au rythme des victoires et des crises du P.c.t. Lors des événements socio-politiques du 5 juin 1997, il faisait partie de ces cadres qui, dès les premiers jours, étaient aux côtés du Président Denis Sassou-Nguesso, à l'Académie militaire Marien Ngouabi. Sous les couleurs de son parti, il conquiert le siège de député de la circonscription de Poto-Poto et assumait, durant deux législatures, la présidence de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale. Ceux qui l'ont côtoyé reconnaissent ses compétences, son dévouement pour la cause de son parti. Il a donné à ses enfants, les chances d'entreprendre des études supérieures et fut, de ce point de vue, un père comblé et adoré par ses petits-fils. Il s'est éteint brutalement le 30 janvier 2013, à Brazzaville, de retour d'une mission du Parti congolais du travail, en Chine. En cette année 2017, il aurait eu 80 ans le 20 octobre. Nous nous souvenons encore de cet homme affable et généreux. Il y a tant de souvenirs. Qu'il dorme dans la paix du Seigneur.

Lecas ATONDI-MONMONDJO

Projet Lisungi

Formation des agents sociaux sur les pratiques familiales essentielles

Co-financé par l'Etat congolais, la Banque mondiale, l'A.f.d (Agence française de développement) et l'Unicef, le Projet Lisungi (Système de filets sociaux pour la lutte contre la pauvreté) a lancé, mercredi 18 janvier 2017, les ateliers de formation des agents sociaux sur les pratiques familiales essentielles. Prévue jusqu'au 23 février 2017, la formation concerne 165 agents sociaux, à travers cinq ateliers de cinq jours chacun, dont trois à Brazzaville, un à Pointe-Noire et un autre à Oyo. La cérémonie de lancement de ces formations s'est déroulée dans la salle de conférences du Ministère de la justice, à Brazzaville, sous le patronage de Mme Antoinette Dinga-Dzondo, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, en présence de sa collègue, Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé et de la population, et du Dr Aloys Kamuragiye, représentant de l'Unicef.



Une vue du présidium.

Organisée par le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, en partenariat avec l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) et l'A.f.d (Agence française de développement), la formation des agents sociaux du projet Lisungi a pour but de renforcer leurs capacités, afin de faciliter leur travail sur le terrain. Des kits composés, entre autres, de mégaphones, bottes, ainsi que de manuels de formation ont été remis aux directeurs départementaux et aux chefs des circonscriptions d'action sociale présents. Dans son mot de circonstance, le Dr Aloys Kamuragiye a rappelé que l'Unicef, qui avait soutenu le gouvernement congolais, en 2012, dans le processus d'élaboration de la politique nationale d'action sociale, «se réjouit des efforts consentis par le pays, pour la mise en œuvre de celle-

ci dans ses trois axes, à savoir: les prestations de services d'actions sociales en faveur des groupes sociaux vulnérables; les transferts sociaux et autres mesures visant la réduction de la vulnérabilité à large échelle et le renforcement du cadre juridique et institutionnel, des capacités et des ressources du système d'action sociale». Ouvrant les travaux, la ministre Antoinette Dinga-Dzondo a relevé que depuis 2014, le gouvernement congolais a mis au point une nouvelle stratégie de protection sociale qui consiste à s'éloigner des programmes fragmentés au profit d'un système national de filets sociaux. C'est dans ce contexte, a-t-elle souligné, que le Congo a élaboré et exécute, avec l'appui de la Banque mondiale et des autres partenaires comme l'A.f.d, le projet de transferts monétaires dénommé: Lisungi. Par la suite, elle a réitéré sa gratitude aux



Des agents sociaux.

partenaires techniques, en dépit de la conjoncture économique difficile. Aux agents sociaux, la ministre des affaires sociales a demandé de bien suivre la formation, pour un meilleur suivi de conditionnalité et une meilleure réponse. D'une durée de deux ans, le Projet Lisungi a pour objectif d'assurer l'utilisation effective

des services sociaux de base par les populations vulnérables des districts et arrondissements ciblés des trois départements de Brazzaville (Madibou, Djiri et Mfilou), de Loandjili (Pointe-Noire) et d'Oyo (Département de la Cuvette).

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA



airtel
LE RESEAU DES SMARTPHONES

**LA FÊTE SUR
L'INTERNATIONAL**

Appelez le Nigéria à 2,05 F/s,
Airtel RDC à 2,5 F/s et
Malitel Mali à 2,92 F/s



AG Partners

REMERCIEMENTS

Raymond Malonga (Ray-M'), Directeur de publication du journal Sel-Piment; Philippe Nzingoula, enseignant à Kindamba; Lydie Bibiane Nkouendolo, Diane Yaba Foutou, Mercia Urvine Loukoula et famille remercient amis, connaissances et tous ceux qui ont partagé avec eux dans la douleur lors du décès de leur frère et oncle, Gérôme Malonga «Tosy», survenu au CHU de Brazzaville, le mercredi 4 janvier 2017 vers 21H, suite à une très courte maladie. L'inhumation a eu lieu le lundi 16 janvier 2017 au Cimetière de Loukanga 2.



Que son âme repose en paix!

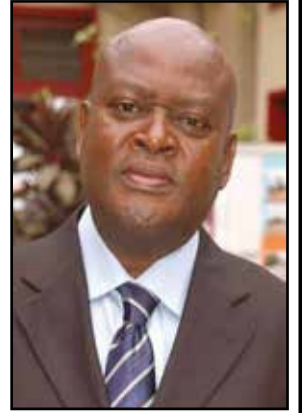
COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les enfants MOUKOKO (Marcel, Anicet, Sylvain, et Bruno) et famille ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès, le 15 janvier 2017, à Paris, en France, de Mme NGOUETE, née Claudine MOUKOKO MANTSOUNGA. La veillée mortuaire se tient à Moukondo (Brazzaville), sur la route de Nkombo (3e parcelle après l'école de Police). La date et le lieu des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



Programme des obsèques de M. Emile NANGUI

Mardi 24 janvier 2017:
(Veillée)
- De 18h00 à 20h30: arrivée des amis et connaissances;
- De 21h à 23h: prière et exhortation;
- De 23h30 jusqu'au matin: veillée accompagnée de louanges et adorations.



Mercredi 25 janvier 2017 (Inhumation)
- 9h00: sortie du corps pour le domicile du défunt, sis à Mont-Kamba, quartier André Jacques, arrêt Bitel;
- 10h30-12h00: recueillement et hommages (ENI et Famille du défunt);
- 12h30 à 13h00: dépôt de gerbes de fleurs;
- 13h à 14h00: prière et exhortation;
- 14h00: départ pour le cimetière de Vindoulou.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

RECTIFICATIF A L'ANNONCE LEGALE N°278/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

AU LIEU DE:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	14007 du 1 ^{er} -03-16	Sect -, bloc - ; Pile 1; Sup : 1.600,00m ²	DJIRI MANIANGA	9-BZV	OKOUELE Marie Louise

LIRE:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
37	14007 du 1 ^{er} -03-16	Sect -, bloc -; Pile 1; Sup:1.600,00m ²	DJIRI PONT	POOL	OKOUELE Marie Louise

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 20 décembre 2016

L'Inspecteur Divisionnaire,

Claudio TSOWELA

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Autres pays d'Afrique
6 mois	182 Euros
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
Central African Backbone
Communication Infrastructure and Technology
CAB - CIT - Congo / Projet N°49740 - CG
Unité de Coordination du Projet

RESUME EXECUTIF DU CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES PEUPLES AUTOCHTONES (CPPA) DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE

Le présent rapport qui concerne le projet Central African Backbone, est un projet de coopération Banque mondiale-Etats d'Afrique Centrale concernant la construction des infrastructures de télécommunications de très haut débit dans cette sous-région.

Le Congo-Brazzaville a donc cherché depuis plusieurs années à accéder à un pop de connexion aux câbles sous-marins disponibles dans la région. Le projet WAFS (West Africa Cable Fiber) lancé officiellement au début de l'année 2008 et promu à l'origine par quelques opérateurs du consortium «SAT 3/WASC», devait être un système régional sous la forme d'un feston côtier sans répéteur destiné à améliorer la connectivité optique et le maillage du SAT-3 en Afrique Centrale.

L'artère optique essentielle à mettre en place est la liaison Matombi (Station WACS) - Pointe-Noire - Dolisie - Brazzaville.

En termes de connectivité internationale, la République du Congo n'a actuellement comme unique ressource que de recourir au satellite pour acheminer l'intégralité de son trafic télécom, solution peu économique et mal adaptée à de larges bandes passantes de l'Internet haut-débit.

- Dans l'ensemble, le projet comprend les quatre composantes ci-après:
- améliorer l'environnement sectoriel;
 - accroître la connectivité;
 - favoriser le développement du secteur des TIC;
 - unité de coordination du projet.

Du fait que la majeure partie de la population de la République du Congo est concentrée dans les deux villes

principales du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, qui comptent respectivement environ 1 100 000 et 650 000 habitants, alors que la troisième ville du pays, Dolisie, également sur ce même axe, atteint à peine 100 000 habitants (RGPH 2007) et que dans son volet connectivité, le projet traversera des zones susceptibles d'être occupées par des autochtones.

Le présent rapport analyse la situation des Populations autochtones localisées dans des zones susceptibles de voir passer la fibre. En raison des incertitudes sur la localisation de ces dernières et compte tenu de l'importance que le gouvernement Congolais accorde à la problématique autochtone, il est indispensable qu'une étude sur la préparation d'un Cadre de Planification en faveur des Peuples Autochtones (CPPA) se réalise pour guider le projet dans la minimisation de l'impact des infrastructures de télécommunication sur le plan économique et socioculturel.

De manière plus spécifique, les résultats de l'étude ont révélé que, compte tenu du fait que les zones forestières constituent les milieux de vie des Populations autochtones et qu'il existe une dynamique sociale entre les Populations autochtones et les autres groupes ethniques et les rapports de force dans les activités économiques, l'exécution des activités du Projet CAB pourrait avoir des impacts potentiels d'ordre économique et social sur le plan local. A cet effet, pour atténuer des tels risques, le Projet devra prévoir la mise en place et la gestion d'un dispositif de sécurité pour les équipements et la gestion du flux des populations, en étroite collaboration avec les autorités administratives locales, les chefs traditionnels et les élites locales.

Pour que les activités du projet et les retombées soient aussi

bénéfiques aux autochtones riverains des axes retenus, l'étude propose en premier lieu que ces derniers puissent faire partie de la main d'œuvre locale à recruter. Pour cela, les responsables de l'exécution et du suivi du projet doivent tenir compte de l'égalité des revenus, du droit de sécurité sociale et du concept genre. En second lieu, certaines options seront envisagées pour minimiser l'impact des infrastructures au niveau des populations autochtones. Le projet tiendra compte des orientations de la Politique Opérationnelle 4.10. et dans les activités prévues dans le CPPA. et de la réalisation des infrastructures sociales de base.

Le projet et ses partenaires travailleront aussi avec les populations voisines Bantu et les collectivités territoriales décentralisées locales pour renforcer leurs capacités organisationnelles et s'assurer que les activités réalisées au bénéfice des Peuples autochtones ne posent pas de problème et s'inscrivent dans une dynamique d'aménagement du territoire et d'appui au développement local.

Enfin, le projet pourra soutenir des initiatives locales visant à développer des processus de communication et de dialogue interculturel entre les Populations autochtones et les populations étrangères employées dans les structures d'intervention pour la réalisation des activités du projet sur le terrain.

La méthodologie utilisée pour cette étude est fondée sur une approche participative, en concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par les activités du Projet CAB et la problématique autochtone.

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis.
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 41
E-mail: contact@cabcongo.com

Fait à Brazzaville, le 19 Janvier 2017.

Le Coordonnateur

Yvon-Didier Miehakanda

C.e.c (Conférence épiscopale du Congo)

Visite de travail du Cardinal Pietro Parolin à Brazzaville

Selon l'annonce faite, le 23 janvier 2017, par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président en exercice de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté le Pape François, effectue une visite de travail à Brazzaville, du mercredi 1^{er} au samedi 4 février 2017, «pour la célébration du 40^{ème} anniversaire des rapports diplomatiques entre le Saint-Siège et l'Etat congolais et pour la signature d'un accord-cadre entre l'Etat du Vatican et l'Etat congolais».

«Pour célébrer cet événement, une messe d'action de grâces sera dite le samedi 4 février 2017, à 10h, en la Basilique Sainte-Anne du Congo», précise Mgr Mizonzo qui lance, par ailleurs, un appel au «peuple de Dieu à prendre part à cette célébration eucharistique et les mouvements d'apostolat en leurs tenues respectives, pour réserver un accueil chaleureux au représentant du Pape».

Dans un article paru dans le quotidien catholique français La Croix, Marie Malzac parle de ce diplomate vaticain en ces termes: «A 61 ans, ce diplomate de haut niveau, nonce apostolique au Venezuela juste avant d'être nommé secrétaire d'Etat du Saint-Siège, en 2013, incarne le renouveau voulu par le

Pape François dans les plus hautes sphères du Vatican. Originnaire de Vénétie, son tempérament modéré et ses manières affables s'allient à un professionnalisme et une simplicité appréciés par ceux qui le côtoient. Peu après son ordination, en 1980, le jeune homme est envoyé presque par hasard à l'école de la diplomatie vaticane. Nigeria, Mexique, puis retour à Rome. Des dossiers épineux lui sont



Le Cardinal Pietro Parolin.

confiés, comme celui des relations entre le Saint-Siège et le Vietnam, Israël ou encore la Chine. Loin des clans, peu enclin à s'intéresser à la politique

italienne, il a la confiance totale du Pape François, dont il est, par sa position, le plus proche collaborateur».

J. MBANZA

Avis de réunion

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) invite tous les responsables des commissions épiscopales à prendre part à la réunion du mercredi 25 janvier 2017, à 15h 30 au C.i.o.

La présence de tous est vivement souhaitée!

Archidiocèse de Brazzaville

Grand jubilé pour le 40^{ème} anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda

A l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda, le 22 mars 2017, l'Archidiocèse de Brazzaville a décidé d'organiser plusieurs manifestations qui commencent dès le samedi 28 janvier prochain, avec le pèlerinage au Mont Cardinal Emile Biayenda, par le doyenné Poto-Poto, Mougali, Ouenzé et Talangaï. C'est ce qui ressort de la lettre circulaire que l'archevêque, Mgr Anatole Milandou, a adressé, le 14 janvier 2017, aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse. Nous publions ci-après, l'essentiel de cette lettre circulaire avec le programme relatif aux activités prévues dans le cadre de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda.

Chers frères et sœurs, Comme vous le savez, le mercredi 22 mars 2017, l'Eglise catholique qui est au Congo célébrera le 40^{ème} anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda. Une occasion propice, pour nous, d'élever nos prières vers le Seigneur, afin qu'Il le compte, parmi ses élus du ciel. La célébration d'un tel événement nécessite, assurément, non seulement des moyens matériels conséquents, mais aussi et surtout une préparation spirituelle adéquate capable de nous aider à vivre intensément la grâce de cet anniversaire, celle de la paix et de l'unité nationale. C'est pourquoi nous organiserons une série d'activités dont voici le programme:

1- Le pèlerinage diocésain au Mont Cardinal Emile Biayenda, organisé en Doyenné:
- Doyenné Poto-Poto, Mougali, Ouenzé, Talangaï: samedi 28 janvier 2017;
- Doyenné Centre-Ville: samedi 4 février 2017;
- Doyenné Baongo, Makélékélé, Mfilou, Madibou: samedi 11 février 2017;
- Doyenné Nganga-Lingolo, Linzolo, Goma-Tsésé: samedi 18 février 2017;

- Doyenné Djiri, Igné, Ngabé: samedi 25 février 2017. Pendant les moments de pèlerinage, des quêtes seront organisées. Et le fruit de cette collecte sera destiné aux travaux de finition de la maison inachevée des prêtres, se trouvant au pied de la Montagne du Cardinal Emile Biayenda, à Djiri, à l'aménagement des toilettes, etc. Ce sera certainement, pour nous, un signe fort, un souvenir inoubliable de ce grand jubilé.

2- Les concerts de chants: Le samedi 4 et le dimanche 5 mars 2017 en secteurs et le samedi 11 mars 2017 en l'église-cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville (dernier concert de chants). Les secteurs ont été répartis comme suit:

- Secteur n°1: Cathédrale Sacré-Cœur, Notre-Dame de l'Assomption, Saint François d'Assise, Notre-Dame de Fatima en l'église Notre-Dame de l'Assomption;
- Secteur n°2: Poto-Poto, Mougali, Mfilou en la Basilique Sainte-Anne du Congo;
- Secteur n°3: Ouenzé, Talangaï en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé;
- Secteur n°4: Baongo, Ma-



Cardinal Emile Biayenda.

kélékélé en l'église Notre-Dame du Rosaire de Baongo;
- Secteur n°5: Madibou-Djoué en l'église Saint-Paul de Madibou;
- Secteur n°6: Massengo, Djiri en l'église Saint Grégoire de Kingoma.
3- Neuvaine diocésaine du lundi 13 au mardi 21 mars 2017: Thème: «Il n'y a pas de paix sans pardon mutuel et véritable».

4- Colloque en mémoire du Cardinal Emile Biayenda en l'église-cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville du mardi 14 au jeudi 16 mars 2017.

Par ailleurs, le pagné imprimé à l'effigie du Cardinal Emile Biayenda est déjà disponible et en vente dans toutes les paroisses de notre Diocèse. J'encourage donc tout le Peuple de Dieu à se le procurer et à le porter le mercredi 22 mars 2017.

5- Mercredi 22 mars 2017: Messe solennelle à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 14h00.

Je demande aux curés et aux responsables des communautés religieuses de faire respecter et appliquer scrupuleusement le programme. En attendant de nous rencontrer ce grand jour, je vous souhaite une bonne préparation à cet événement et vous renouvelle tous mes vœux de bonheur, de paix et de joie.

Conférence épiscopale du Congo

Bientôt la visite du Cardinal Pietro Parolin

Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) annonce aux évêques du Congo et à tout le peuple de Dieu, la venue au Congo du Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté le Pape François, du mercredi 1^{er} février au samedi 4 février 2017, pour la célébration du 40^{ème} anniversaire des Rapports diplomatiques entre le Saint-Siège et l'Etat congolais et pour la signature de l'Accord-Cadre entre les deux Etats.

Pour célébrer cet événement, une messe d'action de grâces sera célébrée le samedi 4 février 2017, à 10h 00, en la Basilique Sainte Anne du Congo. Le président de la C.e.c invite tout le peuple de Dieu et les mouvements d'apostolat en leurs tenues respectives, à prendre massivement part à cette célébration eucharistique pour réserver un accueil chaleureux au représentant du Pape.

Aussi, l'évêque président de la C.e.c demande de préparer sa venue par un triduum de prières dans tous les diocèses du 29 au 31 janvier 2017.

Bonne et heureuse année 2017!

Nécrologie

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), a le regret d'informer le personnel du C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres) et l'ensemble des commissions épiscopales du décès de M. Jules NZALASSA, père de M. Jules DIABANKANA, Chauffeur de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala. Décès survenu, le samedi 14 janvier 2017, au Chu (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°21 de la rue Mbandza-Ndounda, à Kinsoundi (vers la station d'essence ferme Nzoko, en allant vers le Séminaire Saint Jean)

Au nom des évêques du Congo et de tout le personnel de la C.e.c, le secrétaire général de la C.e.c présente ses sincères condoléances à M. Jules DIABANKANA et à sa famille biologique tout en demandant de le porter dans les prières.

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Année pastorale 2016-2017

Du 10 au 16 octobre 2016: 45^{ème} assemblée plénière au Cio (Centre interdiocésain des Œuvres) à Brazzaville.

16 octobre 2016: messe de clôture de l'assemblée plénière et accueil du nouveau nonce, Mgr Francisco Escalante Molina, en la basilique Sainte Anne du Congo.

Du 24 au 30 octobre 2016: 25^{ème} anniversaire de l'Ucac (Université catholique d'Afrique centrale), à Yaoundé au Cameroun.

20 novembre 2016: clôture du jubilé de la miséricorde, à Rome, en Italie.

Du 28 novembre au 4 décembre 2016: retraite spirituelle, à Liambou (Pointe-Noire).

Du 24 au 30 avril 2017: session pastorale, au Cio, à Brazzaville.

Juillet 2017: X^{ème} assemblée plénière de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) à Yaoundé au Cameroun.

Autres événements

Du 9 au 15 septembre 2016: congrès africain sur la Divine miséricorde à Kigali, au Rwanda.

Du 17 au 23 octobre 2016: conseil permanent de l'Acerac, à Ndjamena, au Tchad.

Mardi 24 janvier 2017: cérémonie d'échange des vœux des Commissions épiscopales au Cio.

AVIS DE RECHERCHE

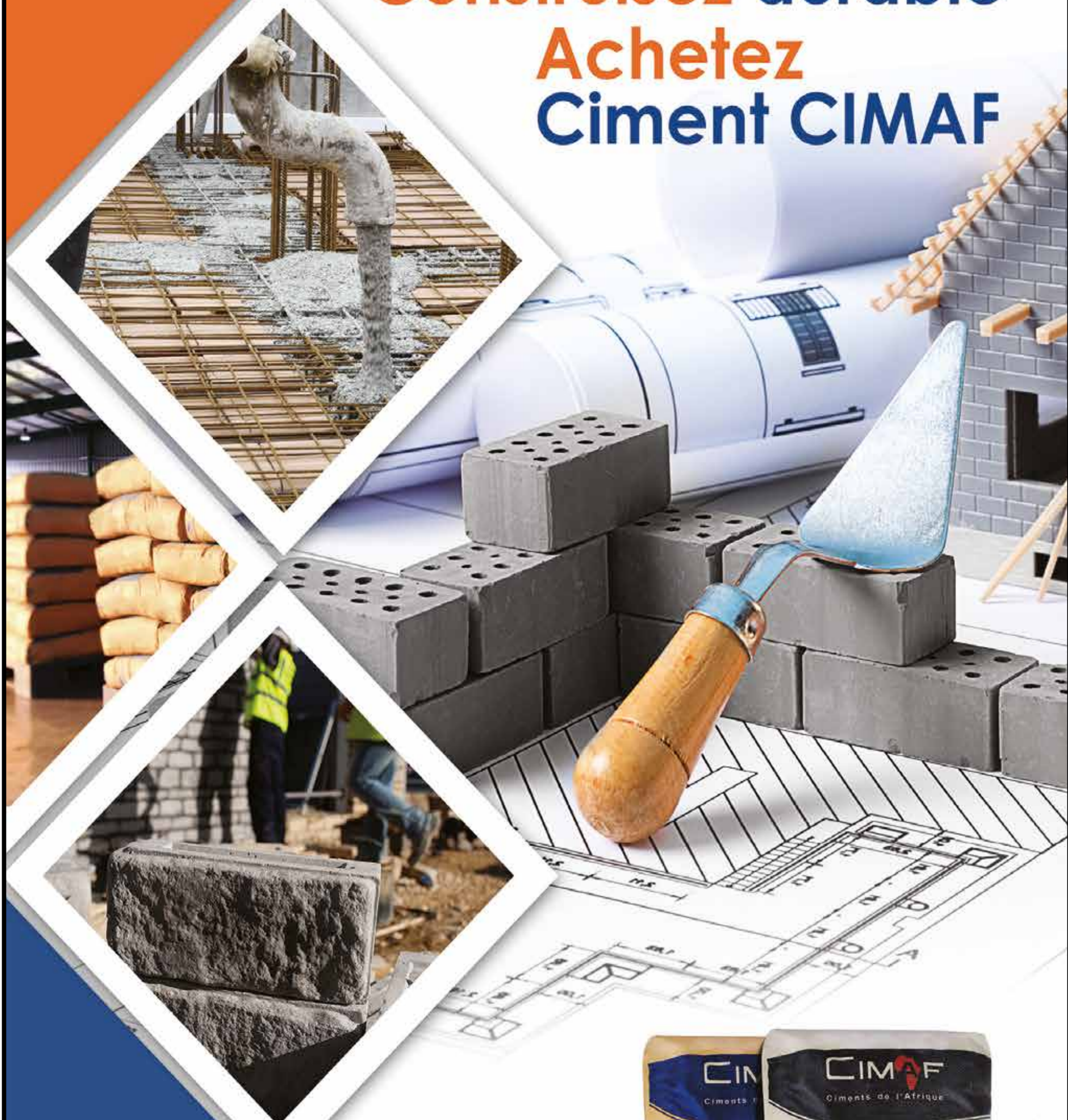


La famille LOUPOUPOU prie toute personne ayant vu M. LOUPOUPOU Wang-Jules Presley de la contacter au n° de téléphone: 05 556 90 36. Une récompense sera remise à la personne qui le retrouvera.

Construisez durable

Achetez

Ciment CIMAF



- ◆ Livraison rapide
- ◆ SAV et conseil
- ◆ Disponibilité totale



La passion de la construction

Ciment de haute qualité
produit au Congo pour l'Afrique

BRAZZAVILLE

ADRESSE : GARE PV CFCCO, EN FACE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
TEL : 06 510 75 70

HINDA

ADRESSE : ROUTE DE HINDA, À 100M DU CAMP DE MAKOLA

POINTE-NOIRE

ADRESSE : AVENUE MARIEN NIGOUABI ENCEINTE GARE CFCCO DE TIÉ-TIÉ
TEL : 06 510 20 68

**4 VOLS PAR JOUR
À PARTIR DE 34 000 Francs HT**

**Le chemin le plus rapide entre
POINTE-NOIRE et
BRAZZAVILLE a
désormais un nom :**



**SÉCURITÉ EFFICACITÉ
CONFORT**



06 945 70 04

www.equafight.com



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
349, Place de l'Indépendance - BP 2165
(+ 241 01) 77 48 45/76 99 00
Libreville - GABON

AVIS DE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), société anonyme investie d'une mission de service public, à l'effet d'organiser, animer et gérer le Marché Financier de l'Afrique Centrale lance un appel à candidatures au niveau de la sous-région de la CEMAC pour le recrutement de son Directeur Général. Le lieu d'affectation est le siège de la BVMAC à Libreville. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier de candidature constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae adressés au Président du Conseil d'Administration de la BVMAC au plus tard le 31 janvier 2017 à l'adresse indiquée ci-dessous :

Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
349, Place de l'Indépendance
BP 2165
Libreville - Gabon

MISSIONS

- Assurer la mission d'organisation et d'animation.
- Enrichir la cote par la mise en place de nouveaux compartiments.
- Assurer la gestion de la société dans un souci d'efficacité et de rentabilité.
- Développer de nouveaux produits financiers.
- Contribuer au développement du secteur financier de la sous-région.

Le candidat devra justifier de :

- Une formation supérieure minimum BAC+5 et/ou MBA (en droit, finance

PROFIL DU CANDIDAT

et/ou administration des entreprises);

- Une expérience de dix (10) ans au moins, à un niveau managérial, dans une Bourse, une Société de Bourse ou, dans un département de gestion de titres d'un établissement bancaire, ou au sein de l'organe de gestion, de contrôle ou d'animation d'un marché financier de réputation internationale;
- Une bonne maîtrise de l'appel public à l'épargne et des transactions sur valeurs mobilières en particulier;
- Une connaissance du secteur financier de la CEMAC et une parfaite maîtrise de l'anglais seraient des atouts supplémentaires.

Le Président du Conseil
d'Administration
Henri-Claude OYIMA

Comité de pilotage du Pade

Le budget 2017 du projet arrêté à plus de 4 milliards de Francs Cfa

Le comité de pilotage du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie) et du Pacadec (Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et de la diversification de l'économie congolaise) s'est réuni mercredi 28 décembre 2016, à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville. Pour passer en revue l'évolution de l'ensemble des activités menées par ces deux projets durant l'année 2016. Ce comité, présidé par Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet du ministre du plan et de l'intégration régionale, a connu la participation de Donatien Ndongo, chargé de mission du chef de l'Etat et Joseph Mbossa, coordonnateur du Pade et du Pacadec. A l'issue, un budget annuel 2017, pour le Pade, s'élevant à plus de 4 milliards 646 millions de F.Cfa a été adopté, pour financer l'ensemble des activités programmées.



Joseph Mbossa, Ferdinand S. Likouka et Donatien Ndongo.

Près d'une trentaine de membres a pris part à ce comité. Ces derniers ont apprécié et analysé les rapports annuels des activités de l'an 2016 du Pade, du Pacadec, tout comme ils ont examiné et adopté le programme de travail du Pade, ainsi que le budget annuel exercice 2017. Le rapport d'activités du Pacadec a été examiné à titre d'information. A cause de certaines contraintes, les membres du comité n'ont pu proposer un programme de travail de ce projet, pour l'année 2017. S'agissant du Pade, les membres du comité, après examen approfondi du rapport de ses activités, ont pris acte des activités réalisées au cours de l'année 2016. Lors des débats, le comité de pilotage a insisté sur le fait que la coordination du projet doit procéder à la hiérarchisation des activités, en tenant compte des difficultés

que rencontre le projet quant à la mobilisation de la contrepartie gouvernementale, puisque ce projet est cofinancé par le Congo et la Banque mondiale. Eu égard à cette difficulté, cette hiérarchisation mettra l'accent sur les activités à fort impact, en tenant compte des financements disponibles. Pour Joseph Mbossa, «le bilan des activités réalisées dans le cadre du Pade en 2016 est satisfaisant. L'engagement de réaliser l'ensemble des activités prévues dans le programme de travail 2016 a atteint un pourcentage de 75 %. Le Pade a été confronté au taux de décaissement de financement, qui avoisine ce jour 58 %. Cela a été un problème majeur au niveau du projet. Malgré cela, le Pade a réalisé l'essentiel de ses objectifs préconisés dans le cadre des résultats du projet. Il reste encore une année d'exé-

cutation des activités. Je pense que l'ensemble des objectifs assignés au projet vont être réalisés. Il faut noter que la seule intervention financière ne permet pas d'aboutir à la diversification de notre économie. Ce projet a pour but de démontrer un certain nombre d'outils qu'il faut, après, exploiter à grande échelle, dans le cadre d'une montée en puissance des activités de diversification de l'économie. Par exemple, on a encore beaucoup de choses à faire en ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires; nous avons beaucoup à faire en ce qui concerne le renforcement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises, puisqu'il nous faut produire et commercialiser sur le marché national et international, pour réduire les importations. Vous savez que dans le domaine de l'alimentation, le pays importe, suffisamment,

des denrées alimentaires, qui coûtent énormément à l'Etat. Il faut que nos P.m.e soient en mesure de produire et de vendre sur les marchés aussi bien national, régional qu'international. Il y a encore plus de travail à faire là-dessus. Il y a beaucoup de travail à faire, pour la promotion des investissements. Il nous faut arriver à exploiter les potentialités que nous avons dans les différents secteurs hors pétrole.» L'année 2017, selon le coordonnateur, sera celle de la consolidation de tous ces acquis évoqués, c'est-à-dire la finalisation, l'attente et la consolidation des résultats du projet. L'objectif de développement du projet étant de promouvoir l'investissement privé, dans des chaînes de valeurs du secteur hors pétrole et soutenir l'émergence d'un tissu des P.m.e et P.m.i.

Philippe BANZ

Indice harmonisé des prix à la consommation des ménages
Brazzaville enregistre une baisse mensuelle de 1,2% et Pointe-Noire une hausse simultanée de 0,1%

L'i.h.p.c (Indice harmonisé des prix à la consommation des ménages), base 100: 2005 du mois de décembre 2016 a été publié mardi 10 janvier 2017, par l'I.n.s (Institut national de la statistique). Il en ressort qu'à Brazzaville, l'i.h.p.c a enregistré une baisse mensuelle de 1,2% par rapport au mois de novembre 2016, sur base trimestrielle de 1,0% par rapport au mois de septembre 2016. A Pointe-Noire, cet indice a connu une hausse simultanée de 0,1%. A Brazzaville, en décembre, l'i.h.p.c est à 148,9 points. La baisse mensuelle du niveau des prix observée est quasi générale. En effet, onze fonctions sur douze ont enregistré des baisses significatives des prix (comprises entre - 4,7% et -1,9%). Cette baisse générale a été atténuée par une hausse de 7,8% des prix des produits de la fonction logement, eau, gaz, électricité et autres consommables. La variation trimestrielle de décembre 2016 doit sa baisse aux produits du secteur primaire ayant enregistré une baisse de 7,7% du niveau des prix observés, par rapport au mois de septembre 2016. Une évolution atténuée par les produits du secteur tertiaire ayant enregistré une hausse de 6,2%.



Une vue des membres de l'Institut.

Toutefois, à Pointe-Noire, l'i.h.p.c est à 133,6 points. La hausse mensuelle du niveau des prix observée en décembre 2016, par rapport au mois précédent, a été essentiellement due aux produits hors alimentation ayant enregistré une hausse de 1,8%. Cette augmentation a été atténuée par les produits alimentaires ayant connu une baisse de 1,5%. La situation trimestrielle de décembre 2016 par rapport à septembre 2016 est tributaire des produits importés ayant enregistré une hausse de 1,3%. Cette allure a été amoindrie par les produits locaux ayant connu une baisse de 0,4%. Signalons que ces enquêtes ont eu pour référence l'ensemble des ménages des agglomérations de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le panier de la ménagère comprend 321 variétés, pour Brazzaville et 322, pour Pointe-Noire. Les points de vente échantillonnés ont été de 255, pour Brazzaville et 198, pour Pointe-Noire. Au total, 2.977 relevés des prix sont effectués à Brazzaville et 2635 à Pointe-Noire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

Education

Le Congo adhère au Partenariat mondial pour l'éducation

Grâce à sa «Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025» visant à fournir à tous les enfants une éducation de qualité dans les dix prochaines années, la République du Congo devient le 61^e pays du monde à rejoindre le Partenariat mondial pour l'éducation. En intégrant cette structure, le pays s'engage à garantir la prise en compte, par l'éducation, des besoins en ressources humaines d'une économie en pleine croissance et d'améliorer l'efficacité du système éducatif.

Destiné aux pays pauvres, le P.m.e (Partenariat mondial pour l'éducation) a pour objectif stratégique, d'accroître le volume et l'efficacité des fonds destinés à l'éducation, en vue de permettre à chaque enfant de recevoir une éducation de qualité. Les pays admissibles dans ce groupe doivent présenter un programme de redressement et d'amélioration du système éducatif, afin de recevoir un financement, pour mettre en œuvre ce programme. Ce financement peut aller jusqu'à 100 millions de dollars américains, précise le communiqué du P.m.e.

«Nous sommes ravis d'accueillir la République du Congo au sein du Partenariat mondial pour l'éducation. Nous nous engageons fermement à œuvrer aux côtés de son gouvernement et de ses partenaires, pour garantir à tous les enfants congolais une éducation de base de qualité, notamment les plus marginalisés», a déclaré Mme Alice Albright, directrice générale du P.m.e. Pour Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, la prise en compte du Congo dans ce partenariat augure des lendemains meilleurs, surtout en cette période où le pays traverse une crise liée à la chute du baril du pétrole. Pour intégrer le P.m.e, le Congo a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires: le Fawe Congo, l'Unesco, la Banque mondiale, le Pam (Programme alimentaire mondial), l'A.f.d (Agence française de développement) et l'Unicef Congo qui est l'agence de coordination nationale de développement de ce programme. Notons que le Partenariat mondial pour l'éducation (ex-initiative Fast Track) a été créé en 2002, avec le soutien de la France, pour accélérer la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous. Il constitue le principal mécanisme multilatéral consacré à l'éducation, des premières années du cycle primaire jusqu'au secondaire. Il rassemble, aujourd'hui, 65 pays en développement et plus de 20 bailleurs bilatéraux, régionaux et internationaux, ainsi que des banques de développement, le secteur privé, les enseignants et les organisations de la société civile. La contribution de la France au P.m.e pour la période 2011-2014 s'élevait à 50 millions d'euros. Depuis 2003, 4,4 milliards de dollars de financement ont été alloués par le P.m.e dans le secteur de l'éducation. Grâce au rôle de structuration joué par le P.m.e, la situation éducative s'est améliorée dans les pays partenaires. Et, 60% des pays partenaires ont mis en place des programmes de formation des enseignants.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Projet développement des compétences pour l'employabilité

Remise des attestations de fin de formation à cinq cent quatre apprenants de la première vague

Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes, ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, a patronné mardi 17 janvier 2017, la cérémonie de remise des attestations de fin de formation à 504 apprenants, de la première vague du Projet développement des compétences pour l'employabilité, en sigle P.d.c.e., démarrée en mi-décembre 2015. Dans l'enceinte du Cefa, en présence d'Alexandre Honoré Paka et de Pierre Albert Victor Bayonne, respectivement préfet de Pointe-Noire, et maire de l'arrondissement 1 Lumumba; des enseignants, des parents ainsi que des bénéficiaires eux-mêmes.



Nicéphore Fylla Saint Eudes remettant des attestations aux apprenants.

Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du projet, a rappelé, à cet effet, son objet: «Le Pdce a pour objet de faire acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être et de renforcer des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat, pour les jeunes vulnérables vivant en zones urbaines et périurbaines de Brazzaville et de Pointe-Noire, afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus.» Ce projet, approuvé par le conseil d'administration de la banque mondiale le 17 septembre 2013, est mis en œuvre depuis le 30 octobre 2014. Il prendra fin en septembre 2018. A terme, il devrait former, directement, 15.000 jeunes, avec une répartition égale, entre hommes et femmes. Pour cette première vague, 154 jeunes placés au Centre

Don Bosco dans le cadre de la sous-composante 1.1, ont été formés dans les filières de mécanique générale, soudure, mécanique automobile, électricité bâtiment et menuiserie. Mais, 138 seulement ont pu terminer leur formation. Dans le domaine de la gestion des affaires, 257 jeunes micro entrepreneurs ont été formés par vagues successives. Par ailleurs, dans le cadre de l'apprentissage et l'alphabétisation fonctionnelle, 148 jeunes adolescents, dont l'âge varie de 16 à 19 ans, ont été placés en apprentissage auprès des maîtres artisans, pour une durée de douze mois, dans les filières suivantes: couture, coiffure, pâtisserie, soudure, mécanique automobile et menuiserie. Signalons que le Pdce a pris en charge tous les frais de formation des jeunes. Une

prime de transport a été versée hebdomadairement à certains apprenants, notamment ceux des sous-composante 1.1 et 1.3. Une police d'assurance scolaire a été souscrite pour chaque apprenant. Des tenues de travail et des équipements de protection individuels leur ont été remis également. Peu avant la remise des attestations aux apprenants, le ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, a mis l'accent sur la place qu'occupe ce projet dans les préoccupations gouvernementales. «Ce projet occupe une place de choix dans les priorités du gouvernement en matière de formation qualifiante. Il représente pour le président Denis

Sassou Nguesso et le premier ministre Clément Mouamba, l'une des pistes de solution à l'épineuse question du chômage des jeunes. C'est, donc, par ce projet et d'autres qui lui sont similaires que le gouvernement entend, de façon durable, régler la question de l'employabilité des jeunes.» Bitsiami Flore, bénéficiaire formée en pâtisserie, a remercié ainsi le Pdce: «Je remercie vivement le Pdce qui a pensé à nous former, à travers le Cefa. J'ai appris la pâtisserie et, au jour d'aujourd'hui, il ne me manque plus que le financement, pour me lancer dans l'aventure des affaires.»

Equateur Denis NGUIMBI

VIVEZ 100% DE LA CAN TOTAL 2017



**EN EXCLUSIVITE ET EN DIRECT
DU 14 JANVIER AU 5 FEVRIER SUR LES CHAÎNES CANAL+
SPORT**

LES BOUQUETS
CANAL+

Les vrais démocrates doivent garder courage

Ils sont la conscience; ils sont la raison; ils sont l'avenir

La République du Congo traverse une zone de turbulence. Sont en cause les fondements mêmes de ce que tous continuent d'appeler la démocratie. Les acteurs politiques de notre pays sont, en fait, engagés dans des rapports de force qui laissent peu de place aux débats théoriques. Des appels au dialogue continuent de se faire entendre, comme le refrain d'un cantique dont nul ne parvient à composer les couplets. Dans quel langage dialoguer, quand les maîtres-mots semblent ne plus avoir de sens commun? Est-ce à temps, est-ce à contre-temps? Dans l'espoir d'être lu par quelques-uns, je crois utile, avec l'indispensable recul qu'il me faut prendre par rapport aux luttes très concrètes et très vitales où sont aujourd'hui engagées des personnalités également très concrètes, de redire clairement, quel est le contenu des mots que l'on se lance à la tête. Je me réfère librement, dans cet exercice, au maître-livre publié en 1951 par le philosophe français Jacques Maritain: «L'Homme et l'Etat». Réédité en 2009, il reprend fort heureusement de l'actualité, après avoir disparu des rayons durant de trop longues années.



Jacques Maritain.

«Une société d'hommes libres -écrit Maritain- suppose des principes fondamentaux qui sont au cœur même de son existence. Une démocratie authentique implique un accord foncier des esprits et des volontés sur les bases de la vie commune. Elle est consciente d'elle-même et de ces principes et elle doit être capable de défendre et de promouvoir sa propre conception de la vie sociale et politique; elle doit porter en elle comme un credo humain, le credo de la liberté...».

«Dans la communauté -écrit Maritain- la pression sociale dérive d'une contrainte qui impose à l'homme des types de comportement dont l'action est soumise au déterminisme de la nature. Dans la société, la pression sociale dérive de la loi ou de régulations rationnelles, ou d'une certaine idée du but commun; elle fait appel à la conscience et à la liberté personnelles, qui doivent obéir à la loi librement». (P.22)

La démocratie a une Histoire

La démocratie a une histoire. Elle n'est pas tombée d'un nuage, comme une ondée bienfaisante pour féconder la civilisation. Elle est le fruit d'un travail de la raison, appliquée à la satisfaction des aspirations naturelles fondamentales de l'homme et à la construction des cadres sociaux nécessaires à leur réalisation. Cette histoire est celle du progrès de la conscience humaine et de la raison; prise de conscience progressive par l'homme de ses inclinations naturelles fondamentales (les droits de l'homme), construction rationnelle progressive des moyens, des cadres et des normes favorisant la réalisation harmonieuse de celles-ci (les institutions, les pouvoirs au service du bien commun). Les acteurs de cette histoire sont des personnes réelles, appartenant à des peuples et à des cultures extrêmement diverses mais exerçant les unes sur les autres des influences, le plus souvent asymétriques, mais dont les résultats sont des faits de l'histoire de l'humanité. Celle-ci n'est pas un long fleuve tranquille, mais au contraire celle d'âpres luttes entre les peuples et au sein de chacun d'eux, celle de la confrontation récurrente des droits humains avec les pouvoirs institués. La diversité des histoires, des contextes et des cultures est source de richesses et doit être respectée, mais elle est contingente elle est accidentelle (au sens philosophique du terme). L'unité de cette histoire est en revanche essentielle, elle est celle de la nature humaine des habitants de notre planète avec ses aspirations naturelles fondamentales et elle est celle du principe premier autour duquel la raison pratique construit rationnellement l'éthique des peuples: «Il faut faire le bien et il faut éviter le mal». Au cœur du mouvement multiséculaire d'où émerge la démocratie universelle toujours et encore confrontée à la résistance des cultures premières et à la violence des pouvoirs, il y a trois dynamiques dont l'association est invincible à l'échelle de l'histoire: 1- l'approfondissement de la conscience de l'homme d'où émerge la connaissance de ses droits naturels; 2- le développement de son intelligence qui met la raison au

de la démocratie, celui dont il est dit qu'il est «souverain», c'est le corps politique, c'est-à-dire la société civile ou société politique. Maritain recommande de bien distinguer le peuple constitué en corps politique qui est une «société» d'avec la Nation ou d'avec l'ethnie qui sont des «communautés». Les «communautés» et les «sociétés» sont des réalités sociologiques, (éthico-sociales) différentes, elles ne naissent pas et ne subsistent pas de la même manière. La nature de leurs relations réciproques est fondamentale en démocratie.

Distinguer pour les unir, «Communauté» et «Société»

Quand je parle de communauté, je parle d'un état de nature qui se crée spontanément, conformément à la nature humaine, à la faveur d'un «vivre ensemble» dans la durée en un même lieu. La communauté a des coutumes, des habitudes, des langages, des savoir-faire, des institutions, une histoire, une «culture première», un unanimité qui évoluent avec le temps. Elle est un état de fait qui résulte de la nature de l'homme qui est -selon Aristote- un animal social qui ne peut vivre sans entrer en relations avec ses semblables et qui, naturellement, s'adapte pour survivre à son milieu ambiant. L'objet de la communauté est «le vivre ensemble»; il précède toute libre décision et tout processus d'adaptation des individus à la situation dans laquelle ils se trouvent, de naissance ou de fait. L'ethnie est une communauté pleinement humaine, composée de personnes. Mais la nation est la forme la plus élaborée et la plus complexe des communautés humaines. Plusieurs groupes ethniques peuvent s'y trouver harmonieusement mêlés sans perdre de ce fait leurs spécificités. La société appartient à un autre ordre de réalité éthico-sociale. Elle est une organisation rationnelle voulue par un ensemble de personnes libres en vue d'une fin qui est son objet, son bien commun. Dans la «société», l'objet, est «une tâche à accomplir ou une fin à atteindre» que se proposent rationnellement les personnes libres qui s'y engagent. La société politique est la plus parfaite des sociétés humaines. Elle est une organisation rationnelle au moyen d'un gouvernement dont la compétence première est d'édicter et de faire respecter des lois. Elle est le fruit de la libre volonté des citoyens qui la composent. Elle est en mesure de se donner un projet, de mettre en débat les moyens de son avenir et les normes de son fonctionnement et d'en confier le gouvernement à un Etat régi par une Constitution.

et dans quelles folies meurtrières les nationalismes exacerbés ont entraînés les démocraties européennes au XIX^{ème} et surtout au XX^{ème} siècle. Il sait aussi comment une solidarité de classe érigée en paradigme historique a engendré la violence des dictatures stalinienne et maoïste. En Afrique nous savons aussi comment les égoïsmes tribaux s'ingèrent en politique et dégèrent en guerres civiles, obstacles infranchissables à l'institution de «corps politiques» rationnellement occupés à promouvoir l'amitié civile et le bien commun. Quand la «communauté» sort de la sphère éthico-sociale qui est la sienne, au lieu d'apporter pacifiquement à la cause du bien commun de la Société politique les trésors de sa culture, elle dérape dans la prétention délirante et démiurgique de faire l'histoire à elle seule. Elle s'y emploie avec tant de violence qu'elle régresse dans la barbarie et l'écrasement des personnes humaines qui lui font obstacle.

Mais, l'histoire vécue par les peuples est essentiellement complexe

Clairement distincts dans leurs contenus intelligibles, ces concepts de communauté ethnique ou nationale et de société politique et leurs réalisations se trouvent vitalement mêlés dans le vécu des peuples. Appelés à nous inscrire librement et rationnellement dans l'institution d'une société politique indispensable à la gestion des complexités croissantes du développement économique et social, nous n'en demeurons pas moins enfants d'une famille, façonnés par une culture première toujours vivante qui nous a mis au monde et qui est notre manière à nous d'être heureux ensemble. Dans le déroulement concret de l'histoire des peuples, les dynamiques à l'œuvre dans les mutations culturelles des communautés ethniques ou nationales et celles qui sont à l'œuvre dans la construction rationnelle d'un Etat de droit s'entrecroisent et se conditionnent mutuellement. A mesure que devient effective la capacité des personnes et des groupes sociaux de participer au «projet» de la société politique et à sa mise en œuvre, une communauté nationale intégrant tous les groupes sociaux voit le jour.

service de la construction du droit; 3- l'affirmation de sa libre volonté d'agir en tant qu'acteur de sa destinée. Ce sont des personnes douées de conscience, d'intelligence et de volonté qui donnent naissance à un «corps politique», capable de s'instituer en société politique et de placer à sa tête un Etat au service de son bien commun. Les animateurs principaux de ces trois dynamiques à l'œuvre «dans les profondeurs de l'histoire des peuples», sont souvent des hommes et des femmes qui n'ont exercé en leur temps aucun autre pouvoir que celui de penser, de parler et d'écrire. Les grandes vérités rayonnent. Malgré les passions qui obscurcissent sa conscience, l'homme est un animal raisonnable. Une vérité portée par l'intelligence a plus d'avenir que l'erreur où le mensonge même portés par de très puissants intérêts.

Quand du sein d'une «communauté» émerge une «société»

Les communautés ethniques ou nationales sont des ensembles culturels originaux de grand prix. Elles développent des langages, des modèles, des rôles et des compétences et se réfèrent à des valeurs qui sont des trésors de civilisation. Elles s'enracinent dans le sol et dans l'histoire entre des repères dans le cadre desquels les individus communient dans un fort sentiment d'appartenance. Elles ont une volonté collective de persévérer dans l'être. Elles ont des droits. Mais si ces communautés -écrit Maritain- «fournissent un «patron» collectif à la vie privée elles ignorent tout principe d'ordre public». Elles ont des élites et des centres d'influence, mais elles n'ont, à proprement parler, ni tête ni bien commun. L'idée du «corps politique» peut surgir à l'intérieur d'une communauté nationale, mais celle-ci ne peut être qu'un sol propice et une occasion pour son épanouissement. «En elle-même, l'idée du corps politique relève d'un autre ordre, un ordre supérieur». Dès que le «corps politique» prend forme, il se différencie, il se distingue de la communauté nationale ou ethnique. Maritain sait bien à quels abîmes

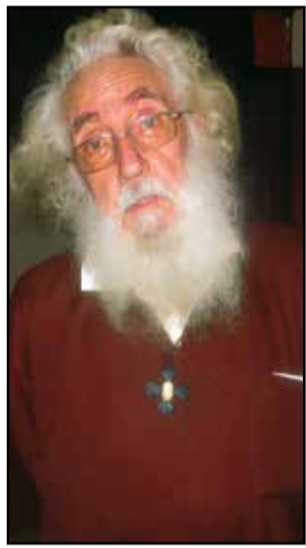
Les libres citoyens accèdent à une culture seconde à la faveur de laquelle la libre participation de tous et de chacun au débat politique trouve les lieux et les opportunités de son expression.

La plupart des Etats sont nés de la violence d'une famille princière ou d'une conquête impériale (ou impérialiste). Ils sont venus sur les peuples par en haut en les soumettant à leur pouvoir. Mais, l'histoire enseigne qu'un Etat, quelle que soit son origine, ne peut ni subsister ni accéder à une gouvernance rationnelle en mesure de promouvoir le développement dans la justice et dans le respect des droits humains, sans restituer au peuple son droit naturel à se gouverner lui-même; sans devenir en vérité un Etat de droit. Cette exigence universelle de démocratie est un mouvement qui ne peut naître que d'en bas de la prise de conscience et du travail militant de libres citoyens.

Le «peuple» en démocratie, ce ne sont pas des masses à gouverner, ni des populations abandonnées aux instincts de leurs cultures premières. Le peuple, ce sont des personnes libres déterminées à prendre en charge les problèmes qui les concernent, grâce à toute une hiérarchie d'organes qui naissent de leurs libres initiatives et au sommet de laquelle il donne mission et pouvoir à un Etat, régi par une Constitution, de prendre en charge le bien commun. Il est bien souvent arrivé dans l'histoire des démocraties qu'un Etat venu «par en haut» et installé dans une légalité en déficit croissant de légitimité, prenne un grand retard par rapport à l'évolution de la société politique dont il est censé promouvoir le bien commun. Maritain écrit à ce propos: «Ou bien la civilisation repose sur l'esclavage des masses, ou bien il faut qu'elle soit en continuité avec leur mouvement» (P.256)

Le peuple en politique est toujours déjà là, heureux ou malheureux, libre ou esclave; et il est toujours en devenir, car il ne peut renoncer. Moïse disait aux enfants d'Israël: «Vous qui n'étiez pas un peuple, vous êtes devenu un peuple». Notre prochaine livraison s'attachera donc à préciser le sens que nous donnons aux expressions «société civile...», «société politique...», «corps politique» et «Etat» et les relations qu'il convient d'établir entre elles, dans la construction harmonieuse d'une démocratie moderne.

Père Christian



Par Père Christian.

Il faut des mots pour dialoguer

Mais, il faut des mots pour exprimer et partager une conviction de cet ordre. Or ceux-ci sont des mots «nomades» qui changent de sens, selon la période historique, le milieu et le lieu d'où ils sont prononcés. Est-il possible de les soustraire aux passions comme à la langue de bois et de leur donner un sens, un contenu intelligible pour l'espérance, pour l'action et pour le dialogue, dans la période historique où il nous faut entrer avec tous les autres peuples du monde? Ces maîtres-mots sont, par exemple, la personne humaine et sa nature, les communautés, la Nation, la société politique, le peuple et l'Etat, la morale, la culture et le droit, la justice, l'amitié civile et le bien commun, la souveraineté et l'Etat de droit. Chacun est bien libre de donner aux mots qu'il emploie, le sens qu'il veut dans les conversations de chaque jour. Mais, la «démocratie», celle qui a cours en notre temps, n'est pas n'importe quoi, ne vient pas de n'importe où et les mots qui servent à la concevoir et à la mettre en œuvre dans le monde à la fois pluraliste et interdépendant qui est, aujourd'hui, le nôtre, demandent à être définis et compris. Dans cet effort d'élucidation, Maritain nous invite à recourir aux lumières de la philosophie et de la sociologie politiques ainsi qu'à celles de l'histoire et même de la théologie où bien des concepts sont nés en d'autres temps avant de se laïciser de nos jours, conformément d'ailleurs à la requête de l'Evangile qui veut que l'on distingue «les choses de César et les choses de Dieu».

Le peuple d'abord

Je propose de commencer par l'acteur principal de la vie politique qui, en démocratie, est «le peuple». Quand nous disons: «le peuple» en politique, de quoi ou de qui parlons-nous? Le «peuple», dans le langage

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Road point Kassa (face au ccf)
Tel : (+242) 05320238 / 055501075

Brazzaville : 01 Au Cardinal André Biyenda (face à la Maïre)
Tel : (+242) 055501075 / 055503078

www.gxinternational.net

Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.



MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, deux candidats au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste: Manager Taxes

Lieu de travail: Brazzaville (Congo)

Durée du contrat: CDI

Description des tâches:

Sous la responsabilité du Senior Manager des opérations financières, le Manager Taxes, aura pour missions principales:

- Elaborer des stratégies, des plans et des solutions en matière de fiscalité tout en comprenant le modèle d'affaires de l'entreprise et ses exigences.
- Suivi et analyse de la nouvelle Loi de finance; Participer aux possibilités de formation
- Préparation des déclarations fiscales et approbation des documents de travail
- Dépôt des déclarations d'impôt
- Participation active aux divers contrôles fiscaux et légaux.
- Recommandation sur les approches de solutions fiscales
- Mise en œuvre des politiques fiscales du Groupe
- Offrir un soutien en matière de consultation fiscale
- Organiser une planification fiscale
- Examen des dispositions fiscales
- Interactions avec les conseillers fiscaux et les responsables des impôts de diverses entreprises
- Mise au point au comité d'Audit en matière fiscale
- Revue périodique des taxes et Impôts liés aux revenus des personnes physiques (employés MTN)
- Reporting financier de la comptabilité fiscale (OHADA)
- Effectue d'autres fonctions connexes qui peuvent être assignées de temps en temps par le superviseur immédiat

Formation:

Maitrise / Licence Comptable (Option Comptable) avec perspectives de qualification professionnelle. ACCA / CPA / CIMA ou CIT sera un avantage

Expérience professionnelle:

5 ans d'expérience fiscale; préférence pour l'expérience dans l'industrie des télécommunications

Connaissance:

Gestion des impôts
Conformité fiscale

Comptabilité OHADA
Connaissance financière
Normes IFRS
Excel/ Word/ PPT
Capacités d'analyse de compte
Capacité de négociation et d'influence

Autres compétences:

- Excellente connaissance des fiches techniques, des bases de données et de la préparation de documents
- Expérience fiscale étendue, de préférence avec la société mère
- Capacité d'interpréter l'information et de comprendre les moteurs commerciaux sous-jacents du rendement de l'industrie des télécommunications.
- Bonne connaissance des applications MGP et des capacités informatiques.
- Compétences avancées en relations interpersonnelles, communication et présentation
- Bonne compétence en matière de gestion et de direction
- Connaissance de la préparation et de la prévision du budget
- Compréhension des meilleures pratiques externes en matière de planification financière
- La connaissance de la langue anglaise serait un plus

Behavioral qualities:

Bonnes attitudes comportementales
Compétences dans la résolution des problèmes
Orienté vers la réalisation des objectifs,
Motivation personnelle

Date limite et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et référence (s)) sont à adresser, au plus tard le 30 Janvier 2017 (minuit), au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur recrutement@mtncongo.net.

«Politiques de l'éducation, formation des compétences et construction de l'Etat en République du Congo de 1911 à 1997»

Un livre signé Claude-Ernest Kiamba

Docteur en sciences politiques de l'institut d'études politiques de Bordeaux, Claude-Ernest Kiamba, 46 ans, vient de mettre sur le marché son ouvrage intitulé: «Politiques de l'éducation, formation des compétences et construction de l'Etat en République du Congo de 1911 à 1997». Une contribution à l'analyse de l'action publique en Afrique noire. Cette œuvre, parue aux Editions L'Harmattan, Paris (France), préfacée par le professeur Paulin Sébastien Poucota, enseignant à l'Université catholique d'Afrique centrale, Institut catholique de Yaoundé, au Cameroun, comprend sept chapitres.



Claude-Ernest Kiamba.



La couverture du livre.

Pour le préfacer, «la science politique a longtemps été consacrée à l'étude des régimes, des élites politiques, des institutions ou du pouvoir, au détriment de l'analyse du fonctionnement de l'Etat au «quotidien», c'est-à-dire de ce que l'Etat fait ou ne fait pas. Or, bon nombre de chercheurs estiment, aujourd'hui, qu'il faut réinsérer l'analyse politique dans une conception plus dynamique des rapports Etat-société, de façon à ce que l'étude de l'Etat s'enrichisse de nouvelles problématiques. Ce livre tente de comprendre la construction de l'Etat au Congo, non plus à travers cette démarche orthodoxe, mais à partir d'une analyse objective des logiques et des stratégies déployées par les pouvoirs publics, dans le but de mettre

en œuvre des programmes de gouvernement dans le domaine de l'enseignement. Autrement dit, il cherche à démontrer quelles étaient les capacités de ces acteurs à créer des dispositifs «légal-nationaux» autour des politiques réalistes, en vue de la modernisation de l'Etat. Comment s'opéraient les choix de ces politiques, quelles étaient les alternatives. Les débats et les moyens pour les appliquer; enfin, quel est l'impact de ces politiques sur la construction de l'Etat? Les approches hiérarchiques, stratifiées et interactionnistes de la réalité sociale permettent de comprendre les programmes réalisés de 1911 (date de la création officielle de l'enseignement) à 1997 (moment du déclenchement de la deuxième guerre civile du Congo) pour

construire l'Etat. Le recours à la sociologie historique permet aussi d'avoir un regard d'ensemble sur la construction du champ politique congolais» Né à Saint-Benoît Boundji (au nord de la république du Congo), le 5 septembre 1971, Claude-Ernest Kiamba est docteur en sciences politiques de l'institut d'études politiques de Bordeaux et a une maîtrise en philosophie de l'Université catholique d'Afrique centrale, Institut catholique de Yaoundé, au Cameroun. Ancien conseiller électoral à l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (2005-2007) et ancien directeur de cabinet du ministre de la communication

et des relations avec le parlement du Congo-Brazzaville (2009-2010), il est professeur (maître de conférences) des sciences politiques à la faculté de sciences sociales et gestion de l'université catholique d'Afrique centrale et directeur du Master en gouvernance et action publique. Marié, père de quatre enfants, il appartient à plusieurs réseaux scientifiques, dont l'association pour la promotion des droits de l'homme en Afrique centrale (APDHAC) et le réseau africain des instituts de formation de formateurs de l'enseignement technique (RAIFFET).

Pascal Azad DOKO

A.e.s.c.f.r (Association des étudiants stagiaires congolais en Fédération de Russie)

Lionel Ray Bindinkou séjourne au Congo pour nouer des partenariats

Etudiant en deuxième année de Master à l'Université polytechnique de Moscou, précisément en système d'information et technologie, Lionel Ray Bindinkou est le président de l'A.e.s.c.f.r (Association des étudiants stagiaires congolais en Fédération de Russie). Dans l'interview qu'il nous a accordée, il affirme que le but de son séjour au pays est de nouer des partenariats.



Lionel Ray Bindinkou.

*D'où vous est venue l'idée de créer cette association?

**L'idée nous est venue, après le passage de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Denis Sassou Nguesso, en Russie, qui nous avait encouragé dans ce sens-là. Et puis, nous avons été soutenus par l'ambassadeur du Congo en Russie, M. Aimé Clovis Guillond, afin d'avoir le contrôle sur les étudiants au niveau de la Russie, et de pouvoir défendre nos intérêts, en tant qu'étudiants et stagiaires, vivre ensemble, donc se rapprocher. On a jugé bon qu'à partir d'une association, nous pouvons subvenir non seulement à nos besoins, mais aussi défendre nos intérêts.

*Depuis quand existe cette association?

**L'association existe depuis novembre 2012.

*Quels en sont les objectifs?

**Les objectifs sont, entre autres: œuvrer pour l'unité, la discipline, le travail et la réussite des étudiants congolais en Fédération de Russie; renforcer le contact avec les autorités administratives de l'ambassade de la République du Congo en Fédération de Russie; créer et développer les relations avec l'administration russe; créer et développer les relations avec les organisations sœurs d'autres pays existants en Fédération de Russie; créer et développer les relations avec les organisations estudiantines nationales; renforcer la solidarité et promouvoir l'entraide entre les étudiants.

*Vous existez depuis 2012, quelles activités avez-vous déjà menées?

**Nous organisons des tournois de football, des expositions, dans nos écoles, des concours de danse, etc.

*Quels sont vos projets?

** Nos projets sont: favoriser la visibilité de l'association auprès du grand public; travailler en étroite collaboration avec les membres des bureaux des différentes villes; impliquer les présidents des comités, cellules, noyaux antennes et sous-antennes, dans la mise en œuvre effective de la politique de l'association; analyser les difficultés et problèmes des étudiants, afin de leur apporter des solutions; mettre en place un forum de discussion, afin d'accroître les échanges entre les étudiants et les stagiaires; utiliser la page officielle de l'association à son plein potentiel; multiplier les contacts d'information et de sensibilisation auprès des autorités de la place et celles du pays; utiliser les médias (radios, télévisions et journaux au niveau du pays, ainsi que les réseaux sociaux, afin de faire connaître nos activités et services); trouver des sponsors crédibles pour nous accompagner dans des différentes activités socio-culturelles qui pointent à l'horizon; se doter des équipements sportifs et culturels; entamer des descentes dans différentes villes; négocier les stages pour tous au niveau du pays, etc.

*Votre mot de conclusion?

**Je lance un appel à toutes les autorités de la place de nous soutenir, parce que nous sommes loin du pays et nous avons plein de projets. Je lance aussi un appel à toutes les personnes qui veulent nous soutenir, pour un parrainage, ce qui est, d'ailleurs, l'objet de mon séjour au pays. Je suis venu pour nouer des partenariats, afin que notre association aille de l'avant. Propos recueillis par Véran Carrhol YANGA

Pour tout contact:

Tél.: (242) 06 403 70 35/+791 639 30086

Courriel: rayloneil300@hotmail.fr/aescfr@yahoo.fr

Page facebook: Association des étudiants stagiaires congolais en Fédération de Russie.

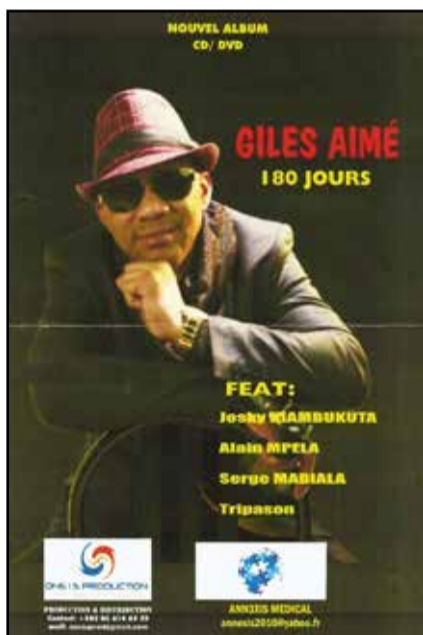
Musique

«180 jours», nouvel opus de l'artiste Giles Aimé

Après plus d'une décennie à l'étranger, plus précisément en France, à Paris, où il séjourne, depuis, l'artiste congolais Giles Aimé s'est laissé entraîner dans la voie d'un progrès incoercible, pour revenir sur le marché du disque, avec un nouvel opus, riche en sonorités.

Plus mature, avec des textes plus personnels, une voix plus sensuelle, envoûtante et mélancolique qu'auparavant. Giles Aimé ne chante pas seulement dans «180 jours», il se confie à cœur ouvert, s'extériorise et fait participer d'autres artistes de renom, pour nous servir un opus varié et très travaillé. Il aborde, surtout, la question de l'amour et tourne autour d'elle, sans négliger les autres problèmes vécus dans nos sociétés. Notre riche et adorable musique, qui vit depuis des siècles, aura toujours un grand besoin de se laisser aborder par d'ingéniosité, du talent des grands artistes, jeunes ou vieux, qui savent la servir de sonorités venues d'ailleurs et de la sève vivifiante, sans détruire son âme, ni la

dénaturer, mais en s'efforçant à l'enrichir davantage. Hier, sur le marché du disque avec «Incendie d'amour», dix années après, l'étoile de la chanson congolaise, Giles Aimé, l'homme à la voix limpide et envoûtante, fait son come-back, avec un super opus: «180 jours». Une œuvre qui est déjà sur le marché du disque, depuis plus d'une semaine à Brazzaville, après sa mise en vente à Paris. Les textes vertueux et non vulgaires de ce parolier nous replonge dans cette rumba et world music qui évoque l'amour et les multiples sujets d'actualité: la frivolité, la distance dans l'amour, le chômage, l'amour, le voyage, les difficultés quotidiennes... La participation de nombreux grands artistes de la rumba



L'affiche de l'album de Giles Aimé.

(Josky Kiambukuta, Olivier Tshimanga, Popolipo, Reagan, Philippe Guez, Alain Mpela, Japonais, Saint Petro...) de la place de Paris a énormément contribué à rehausser la qualité et le niveau de ce chef-

d'œuvre. Les mélomanes friands de la bonne musique ne pourront que délecter l'album «180 jours». Avec ses dix morceaux bien rédigés (180 jours, Ainsi va la vie, Baketo, Kolinga Passi, Akangama, l'hymne du voyageur toutes couleurs...). «180 jours» est un joyau aux sons musicaux épicés et bien malaxés. Giles et les autres artistes qui ont intervenu en featuring nous emportent dans les hauteurs, avec les notes d'une mélodie

rare et bien calibrée à fortes vibrations et sensations. L'opus «180 Jours» est un tube, un véritable traitement sans prescription médicale, à consommer sans modération.

James GASSONGO

NECROLOGIE

La Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB) a la profonde douleur d'annoncer à tous ses membres du Congo et de la diaspora, ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès brutal de son membre: Jean Bédél BATANTOU, survenu le vendredi 13 janvier 2017.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial: 101, avenue des 3 Martyrs, à Mougali, arrêt: Eglise.

L'inhumation est prévue pour le mercredi 25 janvier 2017, au cimetière privé Wayako, après la messe de requiem à la Paroisse Saint Esprit de Mougali, à 12 heures.

Repose en paix, cher frère Jean Bédél, et que la lumière sans déclin du Christ brille à jamais sur toi.

La Foceb ne t'oubliera jamais...



ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé: «Roman: Du mal au bien: l'échec éduque, le coup d'essai de Mexi Espoir Ndingoue», publié dans l'édition n°3658 du 20 janvier 2017, en page 17. Le livre a été publié en novembre 2016, et non en novembre 2016, comme nous l'avons malencontreusement écrit. Toutes nos excuses pour cette erreur.

MBONGWANA



Ensemble pour le changement !



Football/Championnat d'élite Ligue 1

Déjà l'exultation, les lamentations et des grincements de dents

Le week-end dernier, le public, bien que moins nombreux, a renoué avec le championnat national d'élite Ligue 1 de football. Le Stade Massambat-Débat, à Brazzaville, a été le cadre des premières escarmouches, samedi 21 janvier. Un match nul vierge et fade (0-0) a ponctué l'ouverture de la compétition,



L'Aiglou Kibamba, premier expulsé du championnat.

entre S. M.O (Saint-Michel de Ouenzé) et F.C Kondzo.

Ce même jour, hélas, a connu un fait on ne peut plus insolite: les Diabes-Noirs, privés de leur effectif pour cause de grève des joueurs, ont «ramassé» des «dépanneurs» dans la rue, leur ont fait vêtir le célèbre maillot «Jaune et noir» et les ont embarqués dans un bus. Comme une équipe de quartier. Ils sont arrivés en quatrième vitesse au stade et ont été lancés sur la pelouse sans le traditionnel échauffement d'avant-match. C'est grave pour un club qui se targue d'être le plus populaire du pays, mais qui étale au grand jour sa désorganisation et ses dissensions devenues congénitales. Pour ses dirigeants, n'est-ce pas tristement dilapider l'héritage des pionniers?



Un Stellien manœuvre deux défenseurs de J.S.P.

Les Diabes-Noirs en sont repartis, naturellement, avec une défaite (0-1), but encaissé dans le dernier quart d'heure de la partie. Ce qui, en quelque sorte, confirme les secousses d'inter-saison.

Dimanche 22 janvier, toujours à Massamba-Débat et sous une canicule à vous fondre le crâne, Etoile du Congo est venue à bout de J.S.P (Jeunesse sportive de Poto-Poto), sans trop de surprise, il est vrai. Mais, il lui a fallu attendre la deuxième période pour obtenir sa victoire, grâce à la tête de Dalvidi Ondzani (54e): 1-0.

La quatrième rencontre sur cette pelouse est un match nul amplement disputé entre CARA et J.S.T (Jeunesse sportive de Talangaï): 1-1.

Et, pourtant J.S.T a donné l'illusion, pendant plus de cinquante minutes, de bien cerner son sujet. Elle menait au score, depuis la troisième minute de jeu, grâce à la tête lobée et victorieuse de Dicha Bomania. Mais, sept minutes après les citrons, le néo-défenseur aiglou, Baron Kibamba, montée

très haut dans le ciel, égalisait, également de la tête (52e), avant d'être expulsé (81e) pour avoir, malheureusement, cumulé deux fautes. L'arbitre Messi Nkoukou lui a fait voir le "rouge" écarlate. Direction: vestiaire.

Les Aiglons peuvent se mordre les doigts, car ils étaient à un doigt de faire la différence, n'eût été la maladresse de Cabwey Kivutuku (86e) qui leur a refusé la victoire en vendangeant une occasion, nette, de but, seul devant le portier adverse, James Ekoko.

Une des caractéristiques dominantes de cette première journée est l'essai victorieux de l'un des deux promus, notamment l'A.S Otohô, aux dépens d'Inter Club (1-0), au Stade Marien Ngouabi d'Owando. Tandis que pour le deuxième promu, F.C Nathaly's, l'apprentissage dans la cour des grands est difficile. Il a courbé l'échine, face à La Mancha (0-1), à Pointe-Noire, où, par ailleurs, les Brazzavillois de Patronage Sainte-Anne ont fait un malheur en s'imposant (1-0) aux dépens

de l'A.S Cheminots.

Au Stade Omnisports de Madingou où sont transférés, provisoirement, les rencontres devant se disputer à Dolisie (le stade de cette ville étant en réfection), Jeunes Fauves a habilement négocié sa victoire. Il s'est offert deux précieux buts sans que l'A.S.K (Association sportive Kimbonguéla) y réponde: 2-0. Mais, la pluie s'en est mêlée, ensuite, entre l'A.C Léopards et Nico-Nicoyé, alors que les Fauves du Niari menaient crânement par 3-1, à huit minutes du dernier coup de sifflet de l'arbitre. Match à rejouer...

Jean ZENGABIO

Résultats: S.M.O-F.C Kondzo (0-0), Diabes-Noirs-Tongo F.C (0-1), Etoile du Congo-J.S.P (1-0), CARA-J.S.T (1-1), F.C Nathaly's-La Mancha (0-1), Jeunes Fauves-A.S.K (2-0), A.C Léopards-Nico-Nicoyé (3-1, arrêté à 8 minutes de la fin), A.S Otohô-Inter Club (1-0).

Volley-ball

Un sport en voie de disparition à Dolisie

Le volley-ball est confronté à de nombreuses difficultés à Dolisie. Cette discipline ne se pratique plus que par les vétérans. Nous avons rencontré Golmar Justin Moulendé, ancien international et président du V.C Ewawa (Vétérans) de Dolisie. Entretien.

*Quelle lecture faites-vous de votre bilan, après trois années à la tête du V.C Ewawa de Dolisie?

**Le bilan de notre mandat est positif. La ligue départementale du volley-ball du Niari ne doit son existence que grâce à notre unique club. Aucune autre équipe de Dolisie n'est lancée dans une compétition. Du coup, la ligue n'existe que de nom. C'est, donc, V.C Ewawa qui essaie, tant bien que mal, de faire vivre le volley-ball, ici.

*Et comment se présente votre programme d'activités, à l'orée de cette nouvelle saison sportive?

**Nous n'avons pas un programme particulier, parce que, pour nous, c'est devenu un sport de maintien physique. Notre objectif, c'est plutôt amener les jeunes vers nous, pour pouvoir les intéresser à cette discipline. Dolisie a connu des grands clubs de volley, tels A.S Cheminots, Inter Club, A.C Léopards, Dibaku, et j'en oublie. Mais ils ont fini par disparaître, à cause du manque de sponsors et des mécènes sportifs. Les jeunes qui évoluaient dans ces clubs trouvent leur satisfaction en jouant avec les Ewawa. Nous avons commencé à aimer le volley-ball depuis le collège. Mais aujourd'hui, plus rien ne se fait dans ce sens-là. On a l'impression qu'en matière de discipline sportive, il n'y a que le football et le hand-ball qui existent à Dolisie.

*Bien qu'ewawa, auriez-vous des difficultés particulières pour le fonctionnement du club?

**Nos difficultés se situent au niveau du matériel. Dieu merci, nous avons comme partenaires les officiers et sous-officiers du camp militaire Moulendé. Ils nous prêtent leur matériel et leurs équipements.

*Votre mot de la fin, pour conclure.

**Notre souci majeur est de revoir le volley-ball revivre à Dolisie qui, dans notre tendre enfance, regorgeait beaucoup de clubs. La fédération devrait regarder du côté des animateurs de la ligue départementale de volley-ball du Niari qui, à notre avis, ne sont pas visibles depuis leur installation. Quand un poisson commence à pourrir, c'est par la tête, dit un adage populaire.



Golmar Justin Moulendé.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Vie des clubs

Alain Roger Fouka reconduit à la tête de la section foot du CARA

Le CARA a organisé, jeudi 19 janvier 2017, l'assemblée générale de sa section football, sous la présidence de son coordonnateur général, le général Jean-François Ndengué. Alain Roger Fouka a été gardé à la présidence de la section. Il est à la tête d'un bureau dont l'ambition est de donner au CARA le titre national de champion, la Coupe du Congo et lui permettre d'aller loin en Coupe de la Caf. Ce bureau est le suivant:

Président: Alain Roger Fouka

Vice-président, chargé des finances et de la logistique: Cyriaque Tanguila

Secrétaire général: Jean-Pierre Paka

Secrétaire général adjoint: Willy Mabimba "Mabir"

Trésorier général: Desstin Mamouna

Coordonnateur du comité des supporters: Channy Menga

Officier média: Innocent Mavoungou

Responsable juridique: Auxence Langa Itoua

Membres: Bruno Monga, Félix Samba "Mbao-Ttatcho" et Rodrigue Nsendzièle

PROGRAMME DES OBSEQUES D'IDA AURELIE RACHEL DIATOMBA (Epouse de Gervais BEMBA, journaliste à Radio-Congo)

Date: Mardi 24 janvier 2017

9h00: levée du corps à la morgue de Makélékéle

10h30: Recueillement au domicile familial, sis rue Jacob Mpambou, 1^{er} Pylône, Arrêt B 52, à Mayanga

12h00: Culte religieux en la paroisse Béthanie de Sangolo

14h00: Inhumation au cimetière de Loukanga II.



Cyclisme à Brazzaville

Un cycliste à la tête de la ligue

Arsène Rufin Bakouétana, un des meilleurs coureurs cyclistes de la fin de la décennie 1990 et de la décennie 2000, a été élu président de la Ligue départementale de cyclisme de Brazzaville.

La salle de mariage de l'arrondissement 4, Mougali, a servi de cadre à l'assemblée générale de renouvellement du bureau exécutif de la ligue de cyclisme de Brazzaville, samedi 21 janvier 2017. Elle était présidée par Madame Mporo, représentante de la directrice départementale des sports empêchée. Les électeurs ont fait le choix d'un ancien cycliste, à la présidence de la ligue, en l'occurrence Arsène Rufin Bakouétana. Comme pour dire: le cyclisme aux cyclistes! Le nouveau président a déclaré qu'il a «besoin du soutien de tous», notamment ses prédécesseurs et les «doyens» de la petite reine, anciens cyclistes ou dirigeants. «On n'aura pas honte de recourir aux doyens. Nous prenons un nouveau départ, donc nous allons nous entourer de tout le monde, car cette grande moisson qu'est le cyclisme ne peut pas être exploitée que par une dizaine de personnes, élus soient-ils», a-t-il assuré.

Il a dévoilé, aussi, les grands axes de son mandat: «Maîtriser les compétences; recenser tous les techniciens et responsabiliser chacun selon ses compétences; catégoriser les cyclistes; faire du



Rufin Bakouétana.

cyclisme un espace de publicité; organiser, régulièrement, les courses cyclistes, etc.». Bref, rendre plus visible qu'avant le cyclisme, pour que le vélo roule à nouveau à Brazzaville et améliorer les performances des coureurs cyclistes. Décider à «imprimer un nouveau modèle» de gestion du sport, Rufin Bakouétana vient, affirme-t-il, avec les ambitions de relever le niveau du cyclisme congolais, à travers la ligue phare de Brazzaville. L'accent sera mis, aussi, sur la formation des encadreurs qui animeront les structures de base et de la ligue,

sans oublier la vulgarisation de la discipline. Il a exigé des membres du bureau élu disponibilité, responsabilité, esprit de participation et de collégialité dans le travail et, surtout, probité, l'éthique étant une des vertus essentielles pour réussir.

Avec ça, Rufin Bakouétana espère relancer le cyclisme brazzavillois. Réussira-t-il là ou d'autres ont lamentablement échoué? «Nous ne vous décevrons pas. Rendez-vous au bilan, dans deux ans», a-t-il indiqué.

Rufin Bakouétana a enfourché le vélo en 1994. Il a été plusieurs fois champion de Brazzaville et du Congo et a participé à plusieurs tours cyclistes, en Afrique. Son dernier, c'est le Tour de la RDC, en 2016.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Composition du bureau de la ligue

Président: Arsène Rufin Bakouétana. 1^{er} vice-président: Alain Tsati. 2^e vice-président: Rose Moussoki. 3^e vice-président: Victor Ngobali. Secrétaire général: Basile Malonga. Secrétaire général adjoint: Grégoire Malonga. Trésorier général: Gisèle Tabou Tabou. Trésorier général adjoint: Maria Chanelle. Membres: Dieudonné Badi, Claver Ngolo. Commissariat aux comptes: Pachelvy Malonga, François Malanda et Nkoua Mbakoko.

CAN 2017

Ouganda, Gabon et Guinée Bissau font leurs valises

Ayant concédé un match nul (0-0) face au Cameroun, dimanche 22 janvier, au Stade de l'Amitié, à Libreville, le Gabon a définitivement tourné la page de «sa» Coupe d'Afrique des nations. Éliminé, dégonflé, parce que troisième du groupe A. Or, le règlement ne veut que deux qualifiés par groupe.

Il en est de même pour la Guinée-Bissau, battu par le Burkina Faso (2-0), le même jour et à la même heure. Quatrième du groupe, les Bissau Guinéens ont aussi fait leurs valises.

Burkina Faso, premier, et Cameroun, deuxième, sont les qualifiés des quarts de finale, dans le groupe A. Ils rejoignent le Sénégal, premier qualifié du groupe B, et le Ghana, dans le groupe D, qui ont assuré leurs places en quart de finale, avant même les matchs de la troisième journée.

La coupe poursuit, impitoyablement, sa sélection au moment où nous bouclons ce journal. Ils ne seront plus que huit, à la fin des matchs des groupes. Ce nombre ira s'amenuisant au fil des étapes.

Les derniers résultats

Groupe A: Cameroun-Gabon (0-0) et Guinée Bissau-Burkina Faso (0-2) Groupe B: Sénégal-Zimbabwe (2-0) et Algérie-Tunisie (1-2) Groupe C: Côte d'Ivoire-R.D.Congo (2-2) et Maroc-Togo (3-1) Groupe D: Ghana-Mali (1-0) et Egypte-Ouganda (1-0).

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa	LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa	LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
	LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa	LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



FIL TH 1,5



7.000 FCFA



FIL TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric

Domaé



2.900 FCFA



Prise Kaptika



400 FCFA



Multiprise 2P+T



6.900 FCFA



Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com